

et c'est le plus ordinairement, la miséricorde de Dieu ranime ma confiance. Après m'avoir délivrée de tant de péchés, il ne voudra pas retirer sa main et me laisser courir à ma perte. Telle est la grâce, mon Père, que je vous conjure de lui demander sans cesse pour moi.

Toutes ces faveurs ne sont pas encore aussi élevées que celle dont je vais parler maintenant. Celle-ci, en effet, l'emporte sur les précédentes pour beaucoup de motifs, et en particulier par les grands biens et la grande force d'âme qu'elle procure. Cependant, chacune de ces faveurs, considérée en soi, est d'un tel prix qu'il n'y a pas lieu de les comparer entre elles.

C'était un jour de veille de la Pentecôte après la messe. Je m'en allai dans un endroit très solitaire (*a*) où je me retirais souvent pour prier. Je me mis à lire dans l'ouvrage d'un Père Chartreux (*b*) ce qui concernait la fête, et j'y découvris les signes que doivent posséder ceux qui commencent, ceux qui progressent et ceux qui sont déjà parfaits, pour reconnaître si le Saint-Esprit habite en eux. Après avoir lu ce qui était dit de ces trois états, il me sembla que par la bonté de Dieu, et autant qu'il m'était possible d'en juger, ce divin Esprit était en moi. Je lui en rendis grâces et me rappelai avoir déjà lu ce

même passage dans une autre circonstance où j'étais bien loin de tout cela, comme je le voyais avec évidence. Le contraste entre ces deux états de mon âme me montra de quelle grâce insigne le Seigneur m'avait favorisée. Aussi, considérant la place que j'avais méritée en enfer par mes péchés, j'adressai à Dieu les louanges les plus vives de ce qu'il avait tellement changé mon âme que je ne la reconnaissais plus.

Telles étaient mes réflexions, quand je tombai dans ce ravissement profond, dont je ne connaissais point la cause. Il me sembla que mon âme voulait sortir du corps, car elle était hors d'elle-même et se sentait incapable d'attendre davantage le bien si grand qui lui était montré. L'impétuosité du ravissement, bien différent, ce me semble, de ceux dont j'avais été favorisée d'autres fois, était si excessive que je n'étais plus maîtresse de moi. Mon âme ne comprenait pas ce qu'elle avait, ni ce qu'elle voulait, tant elle était saisie. Je cherchais un appui, car je ne pouvais même demeurer assise ; toutes mes forces naturelles m'abandonnaient.

Tandis que j'étais dans ce ravissement, je vis au-dessus de ma tête une colombe, très différente de celles d'ici-bas. Elle n'avait pas de plumes et ses ailes étaient formées de petites écailles d'une

splendeur éclatante. Elle était plus grande qu'une colombe ordinaire et il me semblait entendre le bruit qu'elle faisait avec ses ailes. Son vol dura environ l'espace d'un *Ave Maria*, mais déjà mon âme, se perdant dans le ravissement, la perdit aussi de vue. Mon esprit s'apaisa en compagnie d'un hôte si plein de bonté; car, selon moi, une faveur si merveilleuse aurait dû le troubler et l'effrayer. Mais dès que la jouissance commença, il perdit toute crainte; avec la jouissance vint le repos et je demurai dans le ravissement (1).

La gloire de ce ravissement fut extraordinaire. Aussi, la plus grande partie de la fête de la Pentecôte je fus si hors de moi et si absorbée, que je ne savais que devenir; je ne comprenais pas comment je pouvais être l'objet d'une telle faveur et d'une grâce si haute. Je ne voyais et n'entendais pour ainsi dire rien à cause de l'excès de joie intérieure dont j'étais comblée. Depuis lors j'ai compris quels grands progrès j'avais faits dans l'amour, et dans les autres vertus. Que Dieu en soit béni et loué à jamais! Ainsi soit-il!

Une autre fois, je vis la même colombe au-dessus de la tête d'un Père de l'Ordre de Saint-Domi-

(1) Cette faveur dut être accordée à la Sainte en 1563, à Saint-Joseph d'Avila.

nique (1); mais il me sembla que les rayons et la splendeur de ses ailes s'étendaient beaucoup plus loin. Il me fut donné de comprendre par là que ce religieux devait attirer des âmes à Dieu.

Dans une autre circonstance, je vis Notre-Dame qui mettait un manteau d'une blancheur éclatante sur les épaules du Père Présenté du même Ordre dont j'ai parlé plusieurs fois. Elle me dit qu'elle lui faisait ce présent pour le récompenser du service qu'il lui avait rendu en favorisant la fondation de ce monastère. C'était, en outre, un signe qu'elle veillerait elle-même à l'avenir sur la pureté de son âme et qu'il ne tomberait point dans le péché mortel. Et il en fut ainsi, j'en ai la conviction. Ce Père mourut peu d'années après; mais sa vie jusqu'alors fut si pénitente et sa mort elle-même fut si sainte qu'on ne saurait, d'après ce qu'on peut en juger, avoir aucun doute sur son bonheur. Peu de jours avant de mourir, il disait que saint Thomas était près de lui, comme me l'a raconté un religieux qui l'assistait alors (2). Il mourut plein de joie, et avec un ardent désir de quitter cet exil. Depuis lors, il m'est apparu plusieurs fois tout éclatant de gloire,

(1) D'après le P. Gratien, il s'agit du P. Ibagnès.

(2) Le Père Ibagnès. Il mourut prieur de Trianos le 2 février 1565; (note marginale du P. Bagnès).

et m'a appris plusieurs choses. C'était un homme de si haute oraison, que voulant s'en distraire vers la fin de sa vie, à cause de sa faiblesse, il ne le pouvait pas, tant les ravissements étaient fréquents. Il m'écrivit quelque temps avant sa mort, pour me demander quel moyen il pourrait employer afin de les éviter, car après avoir célébré la messe, il demeurait longtemps ravi, sans pouvoir s'en défendre. Enfin Dieu l'a récompensé de tous les services qu'il lui avait rendus pendant toute sa vie.

Il m'a été montré, en outre, quelques-unes des grâces élevées que le Seigneur accordait au Recteur de la Compagnie dont j'ai fait mention plusieurs fois. Mais pour ne pas prolonger cette relation, je ne les raconterai pas ici. Il lui arriva une fois une cruelle épreuve, car il fut victime d'une grande persécution et se trouva dans une affliction profonde. Or un jour que j'entendais la messe, je vis, au moment où on élevait l'hostie, Notre-Seigneur en croix ; il me fit entendre plusieurs paroles de consolation que je devais lui transmettre ; il m'en adressa d'autres pour le prévenir de ce qui allait arriver ; il fallait enfin lui représenter tout ce que le Christ avait souffert pour lui et l'inviter à se préparer à l'épreuve. Cette communication lui donna beaucoup de

consolation et de courage. Et tout s'est passé comme le Seigneur me l'avait dit (1).

J'ai vu de grandes choses concernant les religieux de l'Ordre auquel appartient ce Père, je veux dire la Compagnie de Jésus, et concernant l'Ordre lui-même tout entier (2). Je les ai vus plusieurs fois au ciel tenant en mains des bannières blanches. Il m'a été révélé encore sur eux d'autres choses vraiment admirables. J'ai la plus profonde vénération pour cet Ordre parce que j'ai eu beaucoup de rapports avec ses membres et je vois que leur vie est conforme à ce que le Seigneur m'en a fait comprendre.

Me trouvant un soir en oraison, le Seigneur commença à m'adresser quelques paroles qui me rappelaient combien ma vie avait été mauvaise. J'en étais remplie de confusion et de chagrin ; ces

(1) Le P. Gratien et Marie de Saint-Joseph assurent qu'il s'agit du P. Balthasar Alvarez, bien que la Sainte semble parler plutôt du P. Gaspar de Salazar.

(2) La première édition de la *Vie de la Sainte*, publiée à Salamanque en 1588, contenait ici une altération importante. Elle disait : *De los de cierta Orden, de toda la Orden junta he visto grandes cosas...*, tandis que le texte porte : *De los de la Orden de este Padre, que es la Compañia de Jesús, toda la Orden junta, he visto grandes cosas...* Cette altération attribuée à Louis de Léon, qui avait été chargé de l'édition, a été corrigée par les Carmes Déchaussés dans l'édition de 1627 (Cfr. *Año Teresiano*, 7 de Julio).

paroles en effet, bien que dites sans sévérité, produisent un repentir et une douleur qui vous anéantissent. Une seule d'entre elles procure à l'âme plus de connaissance d'elle-même que ne le ferait un long temps passé à considérer ses propres misères; car elles portent avec elles ce cachet de vérité qu'on ne peut révoquer en doute. Le Seigneur me rappela les attaches accompagnées de tant de vanités que j'avais entretenues. Il me dit de regarder comme une haute faveur qu'il voulût bien permettre à un cœur comme le mien, dont j'avais fait un si mauvais usage, de se donner à Lui, et qu'il daignât l'accepter.

D'autres fois, il me recommandait de me rappeler le temps où je mettais, ce semble, mon honneur à aller contre le sien, ou encore de ne point oublier mes obligations envers Lui, puisque c'est à l'époque où je l'offensais le plus qu'il me comblait de grâces. Quand je commets des fautes, et cela n'est pas rare, Sa Majesté me les montre sous un tel jour que j'en suis, ce semble, complètement anéantie. Et comme mes fautes sont nombreuses, cela se renouvelle très souvent. Il m'est arrivé, après avoir reçu de mon confesseur une réprimande, d'aller à l'oraison pour y trouver une consolation, et d'y trouver la vraie réprimande.

Je reviens à ce que je disais. Dès que le Seigneur eut commencé à me rappeler à la mémoire ma triste vie, je me mis à répandre d'abondantes larmes; car il me semblait que je n'avais encore rien fait à son service. La pensée me vint qu'il voulait peut-être par là me préparer à quelque grâce. D'ordinaire, en effet, c'est quand je viens de m'humilier profondément qu'il m'accorde quelque faveur spéciale. Il veut ainsi, je pense, me montrer clairement combien je suis loin de l'avoir méritée. Quelques instants après, mon âme était élevée à un tel ravissement qu'elle me semblait avoir pour ainsi dire abandonné le corps. Du moins, si elle vivait en lui, elle ne le comprenait pas. Je vis alors la très sainte Humanité de Notre-Seigneur dans une gloire beaucoup plus éclatante qu'il ne m'avait été donné de la contempler. A la faveur d'une connaissance admirable et claire, je vis le Christ dans le sein du Père éternel. Je ne saurais dire comment cela est, puisque, sans rien voir, il me semble que je me trouvais en présence de cette Divinité. Je fus tellement saisie et dans un tel état que je passai, je crois, plusieurs jours sans pouvoir revenir à moi-même. Il me semblait avoir toujours devant moi cette Majesté du Fils de Dieu, bien que ce ne fût pas, je le comprenais bien, comme la pre-

mière fois. Cette vision, si rapide qu'elle soit, demeure en effet tellement gravée dans l'imagination, qu'elle ne s'en efface pas de quelque temps. Il en résulte pour l'âme une consolation profonde et de grands profits.

Cette même vision m'a été accordée dans trois autres circonstances. A mon avis, c'est la plus haute dont le Seigneur m'ait favorisée. Elle apporte avec elle les plus riches trésors; elle semble purifier l'âme d'une manière admirable et enlever, pour ainsi dire, toute vigueur à notre sensualité. C'est comme une flamme vive qui consume et anéantit, ce semble, tous les désirs de cette vie. Grâce à Dieu, je ne me sentais plus portée aux frivolités d'ici-bas. Mais il me fut donné alors de comprendre toute la vanité des choses de la terre et des grandeurs du monde. Mon âme apprit encore clairement à porter ses désirs vers la pure vérité. Un respect si profond pour Dieu demeura imprimé en elle que je ne saurais le décrire; mais il est bien différent de celui que nous pouvons acquérir ici-bas par nos propres forces. Enfin, elle fut saisie du plus grand effroi en voyant comment elle avait osé et comment il se trouve quelqu'un pour oser offenser une si haute Majesté.

J'ai déjà parlé sans doute, à plusieurs reprises,

des divers effets de ces visions et autres faveurs. J'ai dit aussi que ces avantages étaient plus ou moins précieux. Mais ceux qu'on retire de cette dernière vision sont merveilleux. Lorsque j'allais ensuite communier, je me rappelais cette Majesté souveraine qui s'était montrée à moi; et lorsque je considérais cette même Majesté présente au très saint Sacrement, où d'ailleurs le Seigneur daigne souvent m'apparaître sous l'hostie, je sentais mes cheveux se dresser sur la tête et j'étais, pour ainsi dire, tout anéantie. O mon Seigneur! Et si vous ne voiliez pas votre grandeur, comment une âme si souillée et si méprisable oserait-elle s'approcher si souvent de la sainte Table et s'unir à une telle Majesté? Soyez béni, ô Seigneur! Que les anges et toutes les créatures vous louent de ce que vous daignez ainsi accommoder vos mystères à notre faiblesse! Pour nous faire jouir de faveurs si souveraines, vous prenez soin de ne point nous effrayer par votre pouvoir infini; sans cela, pauvres et fragiles comme nous sommes, nous n'oserions jamais prétendre à un tel bonheur, et il pourrait nous arriver ce qui advint à un laboureur. Voici le fait; je le sais d'une manière certaine. Il trouva un trésor qui dépassait de beaucoup tout ce que son esprit borné pouvait imaginer. Se voyant en possession de ce bien, il

conçut une telle affliction, un tel souci de ne savoir à quoi l'employer, qu'il tomba dans une tristesse profonde et ne tarda pas à en mourir. Si, au lieu de trouver ce trésor tout à la fois, il l'eût reçu par parties, il aurait pu s'en servir pour soutenir son indigence, il eût goûté plus de joie que dans la pauvreté et il n'en eût pas perdu la vie.

O richesse des pauvres ! comme vous savez admirablement secourir les âmes ! Au lieu de leur découvrir en une fois tous vos trésors, vous les leur montrez peu à peu. Quand je vois une telle Majesté se voiler sous des apparences aussi frêles que l'hostie, je ne puis pas m'empêcher d'admirer une si haute Sagesse. Je ne sais comment le Seigneur me donne force et courage pour que je m'approche de Lui. Si, après m'avoir accordé de telles faveurs dont il me comble encore, il ne daignait me soutenir, je ne pourrais non plus taire ses bienfaits, ni m'empêcher de publier à haute voix de si grandes merveilles. Que ne doit donc pas éprouver une misérable comme moi, chargée d'abominations, après une vie passée avec si peu de crainte de Dieu, quand arrive pour elle le moment de recevoir le Dieu d'une si haute Majesté, et que ce même Seigneur veut se montrer à elle ? Comment une bouche qui a proféré

tant de paroles contre ce Seigneur ose-t-elle s'approcher de ce corps infiniment glorieux qui est tout rempli de pureté et de miséricorde ? L'âme qui a offensé Dieu conçoit beaucoup plus de douleur et d'affliction à la vue de l'amour si plein de tendresse et de douceur que manifeste ce visage ineffablement beau, que de crainte à la vue de sa Majesté. Mais qu'ai-je dû éprouver, après avoir vu deux fois ce que je vais raconter ? Oui, ô mon Seigneur et ma gloire, je suis tentée de l'affirmer ; dans ces grandes afflictions, que mon âme ressent, j'ai d'une certaine manière fait quelque chose pour votre service ! Mais, hélas ! je ne sais plus ce que je dis, ce n'est pour ainsi dire plus moi qui parle quand j'écris ceci ; je suis troublée, et je me sens un peu hors de moi, dès que je me rappelle de tels souvenirs. J'aurais eu raison de dire que j'ai fait quelque chose pour vous, ô mon Dieu, si les sentiments dont je parle venaient de moi. Mais comme nous ne pouvons, sans vous, avoir aucune bonne pensée, il n'y a pas lieu de m'en savoir gré. C'est moi qui suis la débitrice, ô Seigneur, et c'est vous qui êtes l'offensé.

Allant un jour à la communion, je vis des yeux de l'âme, beaucoup plus clairement que je n'aurais pu le faire des yeux du corps, deux démons

d'un aspect horrible. Ils semblaient serrer avec leurs cornes la gorge du pauvre prêtre. En même temps que cet infortuné tenait en ses mains l'hostie qu'il allait me donner, je vis mon Seigneur m'apparaître avec cette majesté dont je viens de parler. Évidemment mon Seigneur était entre des mains criminelles, et je compris que cette âme se trouvait en état de péché mortel. Quel spectacle, ô mon Dieu, que de voir votre beauté au milieu de ces abominables figures ! Ces démons étaient comme saisis d'épouvante et d'effroi en votre présence, et volontiers, ce semble, ils auraient pris la fuite, si vous leur en aviez donné la liberté. Je fus si troublée que je ne sais comment il me fut possible de communier. Une grande crainte s'empara de moi ; si cette vision venait de Dieu, sa Majesté, me semblait-il, ne m'aurait pas montré l'état malheureux de cette âme. Mais le Seigneur me recommanda de prier pour elle. Il ajouta qu'il avait permis cela pour me faire comprendre quelle est la vertu des paroles de la consécration, et comment il ne laisse pas d'être présent sous l'hostie, quelque coupable que soit le prêtre qui prononce ces paroles ; il voulait, en outre, me montrer quelle bonté est la sienne, puisqu'il se remet aux mains de son ennemi, pour mon bien et celui de tous.

Je compris clairement quelle obligation s'impose aux prêtres d'être plus vertueux que les autres, combien il est horrible de recevoir indignement ce sacrement très saint et combien le démon est maître d'une âme en état de péché mortel. Cette vision produisit en moi le plus grand profit et me donna une haute connaissance de toutes mes obligations envers Dieu. Qu'il en soit béni à jamais!

Une autre fois, il m'arriva encore une chose qui me causa un indicible effroi. J'étais dans un endroit où vint à mourir une personne qui, comme je l'ai appris, avait très mal vécu durant de longues années (1). Mais les deux dernières années, elle avait été malade et semblait s'être amendée en plusieurs points. Elle mourut sans se confesser; cependant il ne me semblait pas, malgré cela, qu'elle dût être damnée. Pendant qu'on mettait son corps dans le cercueil, je vis une foule de démons qui le prenaient, semblaient se jouer avec lui, le malmenaient et avec de grands crocs le traînaient de côté et d'autre; j'étais dans l'épouvante. Quand on l'emporta pour l'enterrer avec les honneurs et les cérémonies ordinaires,

(1) D'après Ribera, l. IV, c. v, il s'agit d'un gentilhomme fort riche.

je pensais à la bonté de Dieu qui ne voulait pas que cette âme fût diffamée et passât pour son ennemie.

J'étais à moitié interdite par tout ce que j'avais vu. Durant toute la durée de l'office je n'aperçus aucun autre démon. Mais quand on jeta le corps dans la fosse, il y en avait une telle multitude qui étaient là pour s'emparer de lui, que j'étais hors de moi à ce spectacle. Et il ne me fallut pas peu de courage pour ne point manifester au dehors mes sentiments. Je me demandais comment les démons devaient traiter l'âme, quand ils s'emparaient avec tant d'empire de ce pauvre corps. Plaise à Dieu que tous ceux qui sont en mauvais état voient comme moi une scène aussi épouvantable! Ce serait, à mon avis, un moyen très efficace pour les ramener à une sainte vie.

Tout cela me fit mieux connaître ce que je dois à Dieu et ce dont il m'a délivrée. Mais une crainte très vive m'accompagna jusqu'au moment où j'en parlai à mon confesseur. Je me demandais si ce n'était pas une illusion du démon qui voulait déshonorer cette âme, bien qu'elle ne passât point pour avoir beaucoup de religion; ce qui est certain, c'est que, y eût-il illusion ou non, je ne puis m'empêcher de trembler chaque fois que le souvenir m'en revient.

Puisque j'ai commencé à parler de visions qui concernent les morts, je veux raconter certaines choses que le Seigneur m'a fait connaître au sujet de quelques âmes. J'en dirai peu pour abréger. D'ailleurs je ne crois ni nécessaire ni utile de m'étendre sur ce point.

On m'annonça la mort d'un religieux qui avait été provincial de notre province et qui à son décès en gouvernait une autre (1). J'avais eu des rapports avec lui et je lui étais redevable de plusieurs bons offices. C'était un religieux d'une haute vertu. Mais à la nouvelle de sa mort, un grand trouble s'empara de moi : je craignais pour son salut ; pendant vingt ans il avait été supérieur, chose que je redoute tant, car, à mon avis, il y a beaucoup de danger à avoir charge d'âmes. Je m'en allai donc tout affligée à un oratoire. J'offris pour lui tout le bien que j'avais pu faire en ma vie, quoique ce fût peu de chose, et je conjurai le Seigneur de suppléer par ses mérites à ce qu'il fallait pour délivrer cette âme du purgatoire. Tandis que j'adressais de mon mieux cette supplique au Seigneur, il me sembla voir à ma droite cette âme qui sortait du fond de la terre et

(1) Il s'agit peut-être du P. Grégoire Fernandez, dont il a été question au chap. XXXII, p. 161.

s'élevait au ciel toute remplie d'une indicible allégresse. Ce religieux était très âgé au moment de sa mort; mais je le vis sous les traits d'un homme de trente ans et même moins, avec un visage tout resplendissant. Cette vision fut de très courte durée; néanmoins je fus si consolée, que depuis lors je n'ai jamais pu avoir le moindre chagrin de sa mort, malgré la peine très vive de beaucoup d'autres personnes, car il était très estimé. Ma consolation était si vive que j'étais très tranquille à son sujet et ne pouvais douter de la réalité de la vision. Je veux dire que je n'avais pas été victime d'une illusion. Il n'y avait pas plus de quinze jours que ce religieux était mort; cependant je recommandais de bien prier pour lui et je le faisais moi-même; mais ce n'était plus avec la même ferveur que si je n'avais pas eu cette vision. Quand en effet le Seigneur me montre ainsi une âme et qu'ensuite je veux prier pour elle, il me semble de toute évidence que je fais l'aumône à un riche. Comme ce religieux était mort dans une localité très éloignée d'ici, je n'appris que plus tard quelle sainte mort le Seigneur lui avait accordée. Elle avait été en effet des plus édifiantes. Et tous ceux qui en furent témoins ne purent s'empêcher d'admirer avec quelle lucidité d'esprit, quelles

larmes et quelle humilité, ce religieux terminait sa vie.

Il y avait un peu plus d'un jour et demi qu'une religieuse, grande servante de Dieu, était morte dans mon monastère. On récitait pour elle l'office des morts au chœur, et une sœur lisait une leçon, tandis que j'étais debout pour dire avec elle le verset. A la moitié de la leçon, je vis cette âme qui me semblait sortir de terre du même côté que la précédente et s'en aller au ciel. Cette vision ne fut pas imaginaire, comme celle dont je viens de parler. Elle ressemble à l'une de celles dont j'ai fait mention plus haut. Mais le doute est impossible sur elle comme sur les autres (1).

Un autre religieuse mourut dans ce même monastère, à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Bien que toujours malade, elle avait été une fidèle servante de Dieu, très assidue aux offices du chœur et très vertueuse. J'étais persuadée que ses nombreuses souffrances lui avaient mérité plus qu'il ne fallait pour la préserver du purgatoire. Il y avait déjà environ quatre heures qu'elle était morte, quand, durant la récitation des Heures avant

(1) Lorsque la Sainte écrivait ce récit, il n'y avait pas eu encore de décès au couvent de Saint-Joseph. Il s'agit donc d'une religieuse de l'Incarnation.

l'enterrement, je la vis sortir du même lieu et s'en aller au ciel.

Je me trouvais un jour dans l'église d'un collège de la Compagnie de Jésus (1), tourmentée par de grandes souffrances de corps et d'esprit, qui, comme je l'ai dit, m'envahissaient parfois et maintenant encore. J'étais si abattue que je ne pouvais, ce me semble, avoir une bonne pensée. Or, la nuit même était mort un frère de cette maison de la Compagnie (2). Je le recommandais à Dieu de mon mieux, et j'entendais une messe que célébrait pour lui un Père de la Compagnie, quand je tombai dans un recueillement profond. Je le vis monter au ciel tout éclatant de gloire et accompagné de Notre-Seigneur. Je compris que c'était par une faveur toute spéciale que Sa Majesté l'accompagnait.

Un religieux de notre Ordre, très vertueux, était à toute extrémité. Pendant que j'entendais la messe, j'entrai dans un grand recueillement; je vis que ce Père était mort et qu'il montait au ciel sans passer par le purgatoire (3).

(1) A Avila.

(2) Alphonse de Enao, décédé le 11 avril 1557, selon les *Memorias Historiales*, n. 277. Cfr. P. Silverio, *Vida*.

(3) D'après le P. Gratien, il s'agit du P. Mathias, ou Diégo Mathias, carme mitigé d'Avila, qui avait été confes-

Or, comme je l'ai su depuis, il était mort à l'heure même où j'avais eu la vision. Comme j'étais étonnée qu'il ne fût point passé par le purgatoire, il me fut dit que s'il avait évité le purgatoire, c'est qu'il avait suivi fidèlement la Règle de sa profession et avait profité des Bulles de l'Ordre(1). Je ne sais pourquoi cette connaissance me fut donnée. Ce doit être sans doute pour me montrer que ce n'est point l'habit qui fait le religieux, je veux dire, qu'il ne suffit pas de le porter pour

seur des Carmélites de l'Incarnation. — Cfr. Carramolino, t. I, *Monasterios y conventos de varones*. Avila. — La Mère Dorothee de la Croix et Marie de la Croix (*Procès de Valladolid*, 1595 et 1610) disent qu'il s'appelait Diégo de S. Mathias.

(1) Dans ce texte, la Sainte ne met pas le mot *purgatoire*; elle indique seulement les *Bulles* de l'Ordre. Peut-on cependant assurer qu'elle veut parler de la Bulle sabbatine, en particulier? A notre avis, rien ne s'y oppose. Au contraire, les premières Carmélites de la Réforme ont attesté, en effet, que la Sainte veillait avec un soin tout particulier à ce que les Sœurs portent leur scapulaire même la nuit. Cf. *Hist. gen. de los Carm. Desc.* par el P. José de S^a Teresa — et *El Monte Carmelo*, nov. 1925, p. 520.

Saint Jean de la Croix, de son côté, avait une confiance spéciale dans sa dévotion au saint scapulaire du Carmel, et il comptait bien profiter du privilège de la Bulle sabbatine. C'est ce qu'ont attesté dans les *Informations* pour sa cause le P. Barthélemy de Saint-Basile à Jaën en 1617, Ferdinand Diaz à Ubède en 1617, et Alphonse de la Mère de Dieu à Ségovie en 1627.

jouir de l'état de plus grande perfection qui constitue vraiment la vie religieuse.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur ces visions; car, ainsi que je l'ai dit, il n'y a aucune raison de le faire. Bien que le Seigneur m'en ait favorisée souvent, je n'ai jamais compris que, parmi toutes les âmes que j'ai vues, il y en eût d'autres à éviter le purgatoire, que celle de ce dernier religieux, celle du saint frère Pierre d'Alcantara et celle du Père dominicain dont j'ai parlé (1). Le Seigneur a daigné me montrer le degré de gloire de quelques-unes et la place qu'elles occupent au ciel. La différence entre les unes et les autres est très grande.

(1) Le P. Pierre Ibagnès, O. P.

(a) On sait que la Sainte chercha à établir autant que possible un état de vie semblable à celui des anciens ermites du Carmel. C'est même au sujet d'un ermitage qu'elles eut de grandes difficultés avec la ville d'Avila, parce qu'elle l'avait construit sur un aqueduc qui lui appartenait, comme on peut le voir dans une lettre que la Sainte écrivit au conseil municipal. Il y eut dans le jardin du monastère de Saint-Joseph les ermitages de S. Hilarion, de S. Jérôme, de la Samaritaine, de S. François, et dans le couvent lui-même celui de S. Alexis. Aujourd'hui on voit ceux du Christ à la Colonne, de

S^{te} Catherine martyre, de S. Augustin et de Nazareth. — *Inform.* d'Avila 26 août 1610, Isabelle de Saint-Dominique.

(b) *La Vie de Notre-Seigneur* par Ludolphe de Saxe, traduite en espagnol par Ambrosio de Montesinos et publiée à Alcalá en 1502. C'est un livre que la Sainte recommande à ses filles dans les Constitutions. La faveur dont elle parle lui fut accordée dans l'ermitage de Nazareth en 1563. On lit au chap. 84 de ce livre : « L'Esprit souffle où il veut; on ne sait d'où il vient, ni où il va; malgré cela, nous pouvons le reconnaître avec probabilité à certains effets qui nous indiquent s'il est là ou non. Ces effets sont différents selon les trois états de ceux qui commencent, de ceux qui progressent et de ceux qui sont déjà parfaits. »

CHAPITRE XXXIX

Elle continue le même sujet, et montre les grandes grâces que le Seigneur lui a faites. Elle raconte comment Sa Majesté lui promet de bénir les personnes pour lesquelles elle prierait. Elle expose plusieurs circonstances merveilleuses où cette faveur lui a été accordée.

Je conjurais un jour le Seigneur avec les plus vives instances de rendre la vue à une personne envers laquelle j'avais des obligations. Elle n'y voyait presque plus et j'en étais touchée de pitié. Mais je craignais que le Seigneur ne voulût pas m'exaucer à cause de mes péchés. Il m'apparut comme il l'avait fait d'autres fois ; me montrant la plaie de sa main gauche, il en tira avec l'autre un grand clou qui y était enfoncé. Ce clou me semblait entraîner la chair à sa suite, et l'on voyait bien quelle cruelle souffrance il causait. J'en étais tout émue. Le Sauveur me dit que s'il avait souffert cela pour moi, il ferait à plus forte raison ce que je lui demanderais. Il me promettait d'exaucer toutes mes prières. Il savait d'ailleurs que je ne lui en adresserais aucune

qui ne fût conforme à sa gloire; il ferait donc ce que je lui demandais présentement. Je devais me rappeler qu'il m'avait toujours exaucée au-delà de mes désirs, même à l'époque où je ne le servais pas; à plus forte raison le ferait-il à l'avenir, car il était assuré de mon amour. Je devais donc n'avoir aucun doute là-dessus.

Or je crois que huit jours ne s'étaient pas encore écoulés quand le Seigneur rendit la vue à cette personne. Mon confesseur en fut avisé aussitôt. Peut-être cette guérison ne doit-elle pas être attribuée à ma prière; mais comme j'avais été favorisée de la vision dont je viens de parler, j'eus la certitude que le Seigneur m'avait exaucée; aussi j'en rendis grâces à Sa Majesté.

Dans une autre circonstance quelqu'un (1) souffrait d'une maladie très pénible que je ne signale pas, parce que j'en ignore le nom. Il y avait deux mois qu'il endurait les douleurs les plus cruelles; c'était une torture où il se déchirait lui-même. Mon confesseur, qui était alors le recteur (2) dont j'ai parlé, lui ayant fait une visite, en fut touché de pitié et me dit que je

(1) D'après le P. Gratien, il s'agit de don Pedro Mejia, cousin germain de la Sainte.

(2) Le P. Gaspar de Salazar. Ce fait devait se passer en 1561 ou en 1562.

devais absolument l'aller voir; que cela se pouvait puisque c'était un de mes parents. Je partis, mais je fus si émue de compassion à la vue de ses souffrances que je me mis à conjurer instamment le Seigneur de le guérir. Je vis bien clairement autant que je puis en juger, qu'il daignait m'exaucer, car dès le lendemain le malade était complètement délivré de ses souffrances.

J'étais un jour très peinée d'apprendre qu'une personne à qui j'avais de grandes obligations voulait faire une chose très opposée à Dieu et à son propre honneur, et qu'elle y était même bien déterminée. J'en éprouvais une telle désolation que je ne savais quel moyen employer pour l'arrêter, il me semblait de plus qu'il n'y en avait aucun. Je suppliai instamment le Seigneur d'y mettre la main, car tant que cette grâce ne serait pas obtenue, mon chagrin ne pourrait se calmer. Je m'en allai alors à un ermitage très solitaire, comme il y en a dans ce couvent. C'était celui où se trouve représenté le Christ à la colonne (1).

(1) La Sainte avait fait construire plusieurs ermitages dans l'enceinte du jardin. Celui du Christ à la colonne représentait deux peintures, celle de saint Pierre tout en larmes, et celle de Notre-Seigneur attaché à la colonne. Cette dernière, raconte Louis Pacheco de Espinosa, fut faite par le peintre Jérôme Davila sur les indications de la Sainte elle-même, qui lui suggéra comment il fallait disposer les

Tandis que je conjurais le Sauveur de m'accorder la grâce désirée, j'entendis une voix très suave semblable à un doux murmure. Mes cheveux se dressèrent sur la tête, tant je fus saisie de crainte. J'aurais voulu comprendre ce qu'on me disait, mais cela me fut impossible ; car la voix cessa aussitôt de se faire entendre. Une fois ma crainte passée, ce qui ne tarda pas d'ailleurs, je goûtai un repos, une joie, des délices si intimes que j'en étais étonnée. Je me demandais comment le son d'une voix que j'avais perçu par l'oreille corporelle, mais sans pouvoir saisir une parole, avait pu produire une telle opération dans mon âme. Je compris par là que ma demande était exaucée, et elle l'était en effet. Mon chagrin se dissipa aussi complètement que si j'avais déjà vu mon désir accompli comme il l'a été depuis. J'en parlai à mes confesseurs ; car j'en avais deux à cette époque, ils étaient l'un et l'autre très instruits et grands serviteurs de Dieu (1).

Je savais qu'une personne qui s'était déterminée à servir Dieu généreusement, et adonnée

traits de la face, les cheveux, l'attitude du corps et spécialement un lambeau de chair au coude du bras gauche. — *Historia del Carmen Descalzo*, l. IV, c. xv.

(1) Le P. Garcia de Toledo et le P. Dominique Bagnès.

pendant quelque temps à l'oraison où elle recevait beaucoup de grâces de Sa Majesté, avait délaissé ce saint exercice pour certaines occasions, dont elle ne s'éloignait pas malgré le danger très réel qu'elle y courait. J'en conçus la peine la plus vive; car c'était une personne que j'aimais beaucoup et je le lui devais bien. Pendant plus d'un mois, ce me semble, je ne cessai de conjurer Dieu de la ramener à Lui. Or, étant un jour en oraison, je vis près de moi un démon qui manifestait beaucoup de dépit et déchirait certains papiers qu'il tenait en mains. A cette vue ma joie fut vive. Il me sembla que ma prière était exaucée. Et il en était ainsi, comme je l'ai appris ensuite. Cette personne avait fait une confession avec les plus belles marques de repentir et était revenue très sincèrement à Dieu. J'espère bien de sa bonté qu'elle ne cessera pas de faire des progrès dans la vertu. Que le Seigneur soit béni de tous ses dons! Ainsi soit-il!

C'est très souvent que, grâce à mes prières, Notre-Seigneur a tiré des âmes de l'état de péché mortel, qu'il en a amené d'autres à une plus haute perfection, qu'il en a délivré du purgatoire ou qu'il en a gratifié de faveurs signalées. Ces faveurs sont si nombreuses que ce serait me fatiguer et être à charge à ceux qui me liront que

de les raconter. Cependant j'ajoute que les guérisons des âmes sont beaucoup plus nombreuses que celles des corps. C'est là une chose très connue et beaucoup de personnes pourraient en rendre témoignage.

Dans les commencements, j'en avais beaucoup de scrupule. Sans doute, ces grâces doivent être attribuées avant tout à la seule bonté de Dieu; mais je ne pouvais m'empêcher de croire qu'il les accordait à ma prière. Depuis qu'elles sont si nombreuses et connues de tant de personnes, je n'ai plus de peine à avoir cette persuasion. Elles me servent à bénir Sa Majesté, à me confondre en sa présence et à me rappeler combien je lui suis redevable. Elles avivent, ce me semble, mes désirs de servir Dieu et m'embrasent d'amour pour lui.

Ce qui m'étonne le plus, c'est que, s'il s'agit de choses qu'il ne juge pas convenables, je ne puis le prier, malgré mon désir, qu'avec peu d'énergie, d'attention et de ferveur. Voudrais-je faire de plus grands efforts, ce serait impossible. Au contraire, s'agit-il de grâces que Sa Majesté doit accorder, je vois que je puis les lui demander souvent, même avec beaucoup d'importunité, et s'il m'arrive de n'y pas apporter de sollicitude, on dirait que quelqu'un me le rappelle. La diffé-

rence qu'il y a entre ces deux manières de demander des faveurs à Dieu est très sensible, et je ne sais comment la faire comprendre. Les unes, je les demande, mais en m'efforçant de prier et sans éprouver en moi la même ferveur que pour les autres, bien qu'elles me touchent de près. Je suis alors comme une personne dont la langue est enchaînée; elle voudrait parler et elle ne le peut, ou le fait si mal qu'elle voit bien qu'on ne la comprend pas. Quand je demande les autres, je suis comme une personne qui a un langage clair et limpide, et qui voit qu'on l'écoute avec plaisir. La première demande, disons-le encore, ressemble à la prière vocale, la seconde à cette contemplation élevée où le Seigneur se manifeste de telle sorte que l'on comprend qu'il nous écoute, qu'il se réjouit de notre prière et se plaît à nous exaucer. Qu'il soit béni à jamais de ce qu'il me donne tant, bien que je lui donne si peu! Que fait-il en effet, ô mon Seigneur, celui qui ne se consume pas tout entier pour vous? Hélas! que je suis loin, que je suis loin, je pourrais le dire mille fois, que je suis loin de cette perfection! Voilà pourquoi, sans parler de beaucoup d'autres motifs, je ne devrais pas vouloir vivre, puisque je ne vis pas conformément à ce que je vous dois. Quelle foule d'imperfections ne vois-

je pas en moi ! Quelle lâcheté à vous servir ! Oui, je voudrais parfois être privée de sentiment pour ne pas voir tant de mal en moi. Que celui-là qui le peut daigne y remédier !

Durant mon séjour chez cette dame dont j'ai parlé (1), je devais exercer la plus grande vigilance sur moi-même et ne point perdre de vue la vanité inséparable de toutes les choses d'ici-bas. J'étais, en effet, très estimée et comblée de louanges, et il s'offrait bien des circonstances où j'aurais pu m'attacher à la terre, si je m'étais regardée moi-même. Mais Celui qui possède la vraie vue veillait sur moi pour ne point m'abandonner de sa main.

A ce propos, je songe aux tourments des âmes à qui Dieu révèle la vérité quand elles doivent s'occuper des choses de la terre, où elle est si obscurcie. C'est ce que me dit un jour le Sauveur. D'ailleurs beaucoup de ces choses que j'écris ici ne sont pas tirées de ma tête; c'est ce Maître céleste lui-même qui daigne me les dicter. Quand je m'exprime en ces termes : *J'ai entendu ceci*, ou *Le Seigneur m'a dit cela*, je me ferais un grand scrupule d'ajouter ou de retrancher même une syllabe. Mais si mon souvenir n'est pas fidèle sur

(1) Doña Louise de la Cerda, à Tolède.

tout ce qu'il m'a dit, ou que probablement j'y mets du mien, le récit vient comme de moi. Cependant je n'appelle pas mien ce qui est bon, car il n'y a de bon en moi, je le sais, que ce qu'il a plu au Seigneur de me donner, sans aucun mérite de ma part. Je dis qu'une parole vient de moi, quand il ne m'a pas été donné de l'entendre par révélation.

Mais, hélas! ô mon Dieu, que de fois nous voulons juger des choses spirituelles, comme des choses de ce monde, d'après nos propres lumières et des vues très opposées à la vérité! Il nous semble que nous devons juger de notre avancement spirituel d'après les années passées dans quelque exercice d'oraison; on dirait que nous voulons fixer une mesure à Celui qui, quand il lui plaît, donne sans mesure ses bienfaits et peut enrichir davantage une âme en six mois qu'une autre en plusieurs années. C'est là un fait que j'ai pu constater bien souvent, et je me demande avec étonnement comment nous pouvons hésiter à le croire. Mais, à mon avis, il ne s'y trompe pas celui qui a reçu de Dieu le don de discernement des esprits et une humilité vraie. Il juge d'après les effets la générosité et l'amour: une lumière spéciale de Dieu le guide alors. C'est par là, et non par le nombre des années, qu'il découvre

l'avancement et le progrès des âmes ; car une âme peut en six mois réaliser plus de profit qu'une autre en vingt ans. Le Seigneur, je le répète, distribue ses grâces à qui il veut, et aussi à celui qui s'y dispose le mieux.

J'en ai un exemple en ce moment dans ces jeunes filles qui viennent habiter ce monastère. A peine Dieu les a-t-il touchées de sa grâce ou leur a-t-il donné un peu de lumière et d'amour, je veux dire à peine leur a-t-il accordé, au bout de peu de temps, quelque consolation, qu'aussitôt, sans plus tarder, sans redouter aucun obstacle, sans se préoccuper des choses nécessaires à la vie, elles s'enferment pour toujours dans une maison où il n'y a point de revenus. Pour elles, nul souci de la vie. Elles ont tout quitté par amour pour Celui dont elles se savent aimées ; elles ne veulent plus avoir de volonté propre ; il ne leur vient même pas à la pensée qu'elles puissent éprouver du mécontentement dans une si étroite clôture, et toutes ensemble s'offrent en sacrifice à Dieu. Comme je reconnais volontiers l'avantage qu'elles ont sur moi, et comme je devrais être remplie de confusion devant Dieu ! Il y a bien des années que je me suis adonnée à l'exercice de l'oraison, et que le Seigneur a commencé à m'accorder ses bienfaits ;

et cependant il n'a pas encore obtenu de moi ce qu'il a obtenu d'elles en trois mois et même de quelqu'une d'entre elles en trois jours, quoiqu'il leur accorde beaucoup moins de grâces qu'à moi. Mais aussi il sait les récompenser avantageusement, et à coup sûr, elles n'ont aucun regret de ce qu'elles ont fait pour Lui (1).

(1) Le magnifique éloge que la Sainte fait des religieuses qui composaient alors la communauté d'Avila s'applique tout d'abord aux quatre premières novices : Ursule des Saints, Antoinette du Saint-Esprit, Marie de la Croix et Marie de Saint-Joseph. Mais la Sainte fait allusion aussi à celles qui étaient entrées depuis lors : Marie-Baptiste, Marie de Saint-Jérôme et Isabelle de Saint-Dominique, qui prirent l'habit en 1563 et en 1564. Dans les *Informations* d'Avila, 1604, la Mère Isabelle-Baptiste a déclaré ce qui suit : « Elle regarde comme un miracle ce qui se passait dans le monastère au temps de la Sainte. Quand elle arriva, dans les débuts de la fondation, il pouvait y avoir 12 ou 13 religieuses jeunes encore, dont quelques-unes avaient été élevées par leurs parents au milieu du confort de leur état. Or elles vivaient dans ce monastère au milieu de la pauvreté la plus grande et habitaient une cellule étroite; elles étaient exposées à l'air et à la neige; elles pouvaient toucher de la main un toit découvert en partie, que l'on recouvrait d'un linge pour se préserver contre toutes les intempéries de l'hiver. Durant l'été on n'avait bien souvent qu'une salade de concombre et un peu de fromage, quand encore on en avait, ce que l'on regardait comme une faveur signalée. Elle a connu une sœur qui durant ce temps se contentait de quelques feuilles tendres de la treille. Il régnait tant de joie, d'allégresse et de paix, que l'on y voyait avec évidence la main de Dieu. C'était l'avis de toutes les sœurs, qui en attribuaient le mérite à la Sainte.

Quand nous nous rappelons nos nombreuses années de religion et d'oraison, soyons humbles; n'allons point tourmenter les âmes qui, en peu de temps, ont fait plus de progrès que nous, ni les obliger à revenir en arrière pour s'accommoder à notre pas; elles prennent leur essor comme des aigles, grâce aux faveurs dont Dieu les comble : pourquoi vouloir les faire marcher comme le poussin retenu par un fil? Jetons les yeux sur Dieu lui-même, et si nous voyons ces âmes véritablement humbles, lâchons-leur la bride; le Seigneur, qui leur accorde tant de grâces, ne les laissera pas tomber dans l'abîme. Elles mettent toute leur confiance en Lui, car elles savent profiter de la connaissance des vérités de la foi; pourquoi ne pas leur reconnaître cette confiance et les mesurerons-nous à notre aune ou d'après notre faiblesse? Il n'en doit pas être ainsi. Mais, puisque nous n'atteignons pas leur haute perfection et leur générosité, et que, faute d'expérience, nous ne pouvons les bien comprendre, humilions-nous, et ne les condamnons pas. Sous prétexte de rechercher leur avancement spirituel, ne négligeons pas le nôtre; ne perdons pas l'occasion que le Seigneur nous offre de nous humilier, de comprendre notre indigence, et de reconnaître combien ces âmes sont plus détachées d'elles-

mêmes et unies à Dieu que nous, dès lors que Sa Majesté se communique à elles d'une manière si intime.

Voici ce que je comprends, et je ne veux point changer d'avis. Supposons une oraison de date récente qui produit de très beaux effets, manifestes à tout le monde, et qui ne sauraient, sans un amour très intense, exister ni porter à un renoncement complet, dans le but seul de plaire à Dieu. Cette oraison est de beaucoup préférable à celle qui durant depuis des années ne donne pas plus de courage à la fin qu'au commencement, et ne fait rien de signalé pour Dieu ; à moins que l'on ne regarde comme des marques de haute vertu et de grande mortification ces petits actes, semblables à des grains de sel sans poids ni volume et qu'un oiseau peut, ce semble, enlever avec son bec. Mais c'est vraiment une pitié que nous faisons cas de certaines de nos œuvres accomplies pour Dieu, si nombreuses soient-elles, et que nous les remarquons. Voilà cependant où j'en suis, et par ailleurs, j'oublie à chaque instant les grâces dont Dieu m'a comblée. Je ne dis pas que Sa Majesté n'ait une haute estime de ces petits actes. Le Seigneur est si bon. Toutefois je ne voudrais pas en faire cas ni m'apercevoir que je les accomplis, puisque en définitive ce sont des

riens. Pardonnez-moi, ô mon Dieu, et ne me réprimandez pas ; il faut bien que je cherche ma consolation en quelque chose, puisque je ne vous sers en rien. Je ne ferais aucun cas de ces bagatelles, si j'accomplissais de grandes œuvres à votre service. Heureuses les âmes qui vous glorifient par des actions magnifiques ! S'il m'était tenu compte de l'envie que je leur porte et du désir que j'ai de les imiter, je ne serais pas des dernières à vous plaire. Mais je ne vaud rien, ô mon Dieu. Mettez donc en moi la valeur qui me manque, puisque vous me portez tant d'amour.

Voici ce qui m'est arrivé un de ces jours. On m'avait remis le Bref (1) de Rome qui autorisait ce monastère à vivre sans revenu et achevait définitivement l'affaire de la fondation, qui m'avait, ce me semble, coûté quelque peine. Profonde était ma joie de la voir ainsi achevée. Or, tandis que je songeais à tout ce que j'avais enduré, et remerciais le Seigneur de ce qu'il avait daigné se servir de moi en quelque chose, je me rappelai les diverses particularités de cette affaire. Dans toutes celles qui paraissaient avoir une certaine valeur, je découvris une foule de fautes et

(1) Le Bref est daté du 17 juillet 1565. C'est donc vraisemblablement vers la fin de ce même mois que la Sainte écrivait ces lignes.

d'imperfections, parfois peu de courage, et souvent très peu de foi. Jusqu'à cette heure où je vois accompli tout ce que le Seigneur m'avait annoncé sur la fondation de ce monastère, je n'avais jamais pu croire d'une manière absolue à sa promesse, et cependant je ne pouvais en douter. Je ne sais comment cela pouvait être. Très souvent, en effet, si d'un côté la fondation me paraissait impossible, d'un autre côté je la regardais comme assurée, et je ne pouvais croire qu'elle ne réussît pas. Enfin je découvris que tout ce qu'il y avait de bon dans cette affaire venait de Dieu, et que tout ce qu'il y avait de mal venait de moi. Aussi je cherchai à me distraire de cette pensée; je voudrais même en perdre le souvenir, afin de n'être plus affligée par la vue de tant de fautes. Béni soit Celui qui sait, quand il lui plaît, tirer le bien de toutes nos fautes! Ainsi soit-il!

Je disais donc qu'il est dangereux de compter les années qu'on a passées dans l'exercice de l'oraison. Malgré l'humilité qu'on peut avoir, cela révèle je ne sais quel sentiment d'après lequel on s'imagine avoir acquis quelques mérites au service de Dieu. Je ne dis pas qu'on n'en a pas acquis et qu'on n'en sera pas bien récompensé; mais toute âme adonnée à la spiritualité qui

s' imagine, après plusieurs années d' oraison, avoir mérité ces hautes faveurs, n' arrivera jamais, j' en ai la conviction, au sommet de la perfection. N' est-ce pas beaucoup déjà qu' elle ait mérité que Dieu la soutienne de sa main, et l' empêche de commettre ces fautes où elle tombait avant de s' adonner à l' oraison? Pourquoi lui intenterait-elle un procès pour ses propres deniers, comme on dit? Ce n' est pas là le signe d' une humilité profonde; il peut se faire que je me trompe; mais à mes yeux, c' est là de la témérité. J' ai bien peu d' humilité, et cependant il me semble que je n' ai jamais osé en venir là. Si je ne suis jamais tombée dans cet excès, la cause en peut venir de ce que je n' ai jamais servi Dieu; car si je l' avais servi, j' aurais peut-être réclamé mon salaire avec plus d' instance que tous les autres.

Je ne dis pas que Dieu ne récompensera pas l' âme et qu' elle n' a fait aucun progrès, si son oraison a été humble, mais elle doit ne point s' occuper du nombre d' années passées dans cet exercice; toutes nos œuvres ne méritent que le dégoût en comparaison d' une seule goutte de ce sang répandu pour nous par le Sauveur. Et si plus nous le servons, plus nous lui sommes redevables, qu' allons-nous exiger de Lui? Pour un denier que nous lui payons de notre dette, il

nous donne en retour mille ducats ! Pour l'amour de Dieu, laissons là nos calculs ; c'est à lui de juger ! De telles comparaisons sont toujours odieuses, même dans les choses d'ici-bas. Que sera-ce donc dans les choses dont Dieu seul a le secret ! Aussi Sa Majesté a pris soin de nous en fournir la preuve, en donnant aux derniers venus la même récompense qu'aux premiers.

J'ai dû écrire ces trois feuilles à tant de reprises et en tant de jours, par suite du peu de temps dont j'ai pu disposer, comme je l'ai dit, et dont je dispose encore, que j'ai oublié la suite de mon récit. Voici la vision dont je voulais parler. Étant un jour en oraison, je me vis seule dans une vaste plaine ; tout autour de moi se trouvait une multitude de gens armés, prêts à m'attaquer ; les uns avaient des lances, les autres des épées, ceux-ci des dagues, ceux-là des estocs fort longs. Cernée de toutes parts, je me voyais dans l'impossibilité de fuir sans m'exposer à la mort ; j'étais seule, sans personne pour me défendre ! Au milieu d'une telle perplexité, je ne savais que faire. Je levai les yeux vers le ciel, et je vis le Christ, non dans le ciel, mais bien haut dans les airs. Il étendait la main vers moi et me protégeait si bien que je ne redoutais plus cette troupe

armée et qu'elle-même ne pouvait plus, malgré son désir, me faire aucun mal.

Cette vision semble sans profit, et cependant elle en a produit en moi un très réel, car il me fut donné d'en comprendre la signification. Peu de temps après en effet, je me vis dans un danger presque semblable. Je reconnus que cette vision était un tableau du monde, où tout semble armé pour attaquer la pauvre âme. Je ne parle pas de ceux qui sont tièdes au service de Dieu, ni des honneurs, richesses, plaisirs ou autres choses semblables, qui enlacent évidemment l'âme quand elle n'est pas sur ses gardes ou qui du moins cherchent toutes à la séduire; je parle des amis, des parents, et ce qui m'étonne le plus, des personnes très vertueuses qui pensaient bien faire sans doute; mais je me vis tellement pressurée de toutes manières, que je ne savais ni comment me défendre, ni que devenir. O mon Dieu, si je devais raconter toutes les diverses tribulations par lesquelles je passai à cette époque, même après ce que j'ai déjà raconté, comme on verrait bien quelle horreur profonde il faut concevoir pour le monde tout entier! Ce fut, à mon avis, la plus terrible persécution de toutes celles que j'ai endurées. Je le répète, je me voyais parfois si pressurée de toutes parts que

ma seule ressource était de lever les yeux au ciel et d'appeler Dieu à mon secours. Le souvenir de la vision dont j'avais été favorisée était bien présent à ma mémoire et me procura le plus grand profit pour ne pas mettre beaucoup de confiance en personne, puisqu'il n'y a de stable que Dieu. Au milieu de ces rudes tribulations, le Seigneur m'envoyait toujours, comme il me l'avait montré dans cette vision, une personne qui me tendait la main de sa part. Comme je ne m'appuyais sur rien de créé et ne cherchais qu'à lui plaire, cela a suffi pour soutenir le peu de vertu qui était en moi et qui ne consistait que dans le désir de procurer sa gloire. O mon Dieu, soyez-en béni à jamais !

Je me trouvai un jour très troublée et préoccupée, sans pouvoir me recueillir ; c'était une lutte et un combat où ma pensée se portait à des choses imparfaites, et où je n'avais même pas, ce me semble, le détachement qui m'est ordinaire. A la vue d'une telle misère, je fus saisie par la crainte que les grâces dont le Seigneur m'avait favorisée n'eussent été des illusions. Enfin, mon âme était plongée dans les plus épaisses ténèbres. Telle était ma peine, quand le Seigneur commença à m'adresser la parole et me dit *de ne point m'affliger ; que la vue de cet état*

me ferait comprendre le malheur où je tomberais s'il venait à s'éloigner de moi, et qu'il n'y avait nulle sécurité pour nous tant que nous vivons dans cette chair mortelle. Il me fut donné de comprendre la valeur d'une telle lutte et d'un tel combat, qui nous méritent une si belle récompense. Il me sembla que le Seigneur était rempli de compassion pour nous qui vivons en ce monde. Il me disait, en outre, *de ne pas m'imaginer qu'il m'oubliait ; d'ailleurs il ne m'abandonnerait jamais ; toutefois je ne devais pas manquer de faire tous mes efforts pour le servir.* Il prononça ces paroles avec beaucoup de bonté et d'amour. Il m'en adressa encore d'autres qui furent pour moi une très haute faveur. Je ne vois pas de motif de les rapporter.

Voici celles que Sa Majesté me répète souvent en me montrant un profond amour : *Désormais tu es mienne, et moi je suis tien.* Celles que j'ai coutume de lui dire toujours et je les dis avec vérité, ce me semble, sont celles-ci : « *Que m'importe, Seigneur, ce qui me regarde ? n'est-ce pas de Vous que je m'occupe ?* » Ces paroles et ces caresses du Sauveur me jettent dans la plus grande confusion, quand je me rappelle ce que je suis. Je l'ai déjà dit, je crois, d'autres fois et j'en parle de temps en temps à mon confesseur,

il me faut, ce semble, plus de courage pour recevoir de telles faveurs que pour endurer les plus cruels tourments. Quand ces faveurs m'arrivent, j'oublie pour ainsi dire mes bonnes œuvres; je ne vois plus que ma misère, sans même faire le moindre effort d'entendement pour discourir; et parfois cela me paraît aussi surnaturel.

De temps en temps il me vient des désirs de communier si ardents que je ne saurais en donner une idée. Cela m'arriva un matin où la pluie tombait avec tant d'abondance qu'il me semblait impossible de mettre le pied hors de la maison (1). Lorsque j'étais déjà sortie, je me trouvai tellement hors de moi par suite de ce désir, que j'aurais, ce me semble, bravé des lances dressées contre ma poitrine, et serais passée outre; comment n'aurais-je pas bravé la pluie? A peine arrivée à l'église, je tombai dans un grand ravissement. Il me semblait que les cieux s'ouvraient non plus par une simple porte comme les autres fois, mais dans toute leur étendue. Je vis le trône que j'avais déjà contemplé à plusieurs reprises, comme je vous l'ai dit, mon Père. Au-dessus de ce trône, il y en avait

(1) Cette expression indique que la faveur dont il s'agit se rapporte à l'époque où la Sainte, vivant encore à l'Incarnation, faisait des séjours chez ses parents ou des amis.

un autre, où, par une connaissance que je ne saurais définir, puisque je ne vis rien, je compris que résidait la Divinité. Ce trône me semblait soutenu par des animaux, dont la signification, je crois, m'a été donnée. Je me demandai s'ils ne représentaient pas les Évangélistes. Mais je ne vis ni comment était le trône, ni qui y siégeait. J'aperçus seulement une multitude considérable d'anges, qui me parurent incomparablement plus beaux que ceux que j'avais déjà vus dans le ciel. Je pensai que c'était peut-être des séraphins ou des chérubins, car leur gloire est très différente de celle des autres anges; ils paraissaient tout enflammés d'amour. La différence qu'il y a entre les uns et les autres, comme je l'ai déjà dit, est très grande. Quant à la *gloire* où je me trouvais alors, elle ne saurait se décrire; je n'en puis même rien dire, et il est impossible de se l'imaginer si on ne l'a pas éprouvée. Je compris que tous les biens qu'on peut désirer se trouvaient réunis là, mais je ne vis rien. Il me fut dit, je ne sais par qui, que l'unique chose en mon pouvoir à ce moment était de comprendre que je ne pouvais rien comprendre et de considérer combien tout est néant en comparaison de ce bien. Aussi mon âme était toute confuse ensuite en voyant qu'elle peut s'arrêter à quelque

chose de créé, et à plus forte raison encore en voyant qu'elle peut s'y attacher. Car tout ici-bas me parut une fourmilière.

Je fis la communion et j'entendis la messe, mais je ne sais dans quel état je me trouvai durant tout ce temps, qui me sembla d'ailleurs fort court. Je fus tout étonnée quand, entendant sonner l'horloge, je reconnus que j'étais restée deux heures dans ce ravissement et dans cette *gloire*. J'admirai ensuite les effets qui sont produits quand on approche de ce feu qui semble venir d'en haut et qui est le feu du véritable amour de Dieu. J'aurais beau le vouloir, le rechercher, me consumer pour l'obtenir, je serais impuissante à en acquérir même une étincelle par mes propres efforts. On l'a seulement quand Sa Majesté le veut, comme je l'ai dit d'autres fois ; mais dès qu'on en approche, il consume, ce semble, le vieil homme avec ses fautes, ses faiblesses et ses misères. De même que le phénix, d'après ce que j'ai lu, après être passé par le feu, renaît de ses cendres avec une nouvelle vie, de même aussi l'âme est toute transformée par ce feu divin d'où elle sort avec des désirs nouveaux et le plus mâle courage. Elle ne semble plus la même et commence à marcher avec une pureté toute nouvelle dans les voies du Seigneur.

Je suppliai donc Sa Majesté de m'accorder cette transformation et de m'aider à commencer cette vie nouvelle à son service ; or Elle me dit : *La comparaison dont tu viens de te servir est juste ; fais en sorte de ne point l'oublier, afin de travailler à te perfectionner toujours plus.*

Me trouvant un jour poursuivie par ce doute dont j'ai parlé un peu plus haut, et me demandant si ces visions venaient de Dieu, le Seigneur m'apparut et me dit d'un ton sévère : *O enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur dur ?* Il me recommanda de bien examiner en moi-même une chose : M'étais-je, oui ou non, donnée entièrement à Lui ? si je l'avais déjà fait, et il en était ainsi, je devais croire qu'il ne me laisserait point périr. Cette exclamation m'ayant vivement peinée, il me dit avec beaucoup de tendresse et de bonté de ne pas m'affliger, car il savait bien déjà que je ne manquerais pas de tout sacrifier pour sa gloire ; et il exaucerait toutes mes demandes ; aussi il accédait à celle que je lui adressais alors. Je devais encore considérer l'amour que je lui portais et qui grandissait de jour en jour ; j'avais là une preuve que ces visions ne venaient pas du démon ; il ne fallait pas m'imaginer que Dieu lui laissait un tel pouvoir sur les âmes de ses serviteurs. *Non, ajouta-t-il, il ne*

saurait te donner cette clarté de l'entendement et cette quiétude de l'âme que tu possèdes. Il me donna enfin à entendre qu'après l'avis de tant de personnes et d'une telle autorité m'affirmant que ces visions venaient de Dieu, je ferais mal de ne pas le croire.

Un jour que je récitais le psaume *Quicumque vult* (1), il me fut donné de comprendre d'une manière si claire comment il y a un seul Dieu et trois personnes en Dieu, que j'en fus toute surprise et profondément consolée. Il en résulta pour moi le plus précieux avantage, pour mieux connaître la grandeur de Dieu et ses merveilles. Aussi quand je pense à ce mystère ou que j'en entends parler, il me semble comprendre comment cela peut être; et c'est là pour moi une très vive consolation.

Un jour de l'Assomption de celle qui est la Reine des Anges et notre Souveraine, le Seigneur voulut m'accorder la grâce suivante. Il me montra dans un ravissement l'entrée de Notre-Dame au ciel, l'allégresse et la pompe avec lesquelles elle y fut reçue, et la place qu'elle occupait. Exprimer comment cela se fit me serait impossible.

(1) C'est le Symbole de saint Athanase, qui se trouve à l'Office de *Prime*.

Mais à la vue d'une telle gloire mon esprit était lui-même dans une *gloire* immense. Cette vision produisit en moi de profonds effets ; elle me procura une soif toujours plus vive de souffrir et un désir ardent de glorifier Notre-Dame, qui a tant mérité.

Me trouvant un jour dans l'église d'un collège de la Compagnie de Jésus (1), je vis, au moment où les frères de cette maison faisaient la communion, un dais très riche au-dessus de leurs têtes. Cela m'arriva deux fois ; mais quand d'autres personnes communiaient, je ne le voyais point.

(1) A Avila.

CHAPITRE XL

Elle continue le récit des hautes faveurs que le Seigneur lui a faites. On peut tirer de quelques-unes une doctrine très solide ; d'ailleurs, comme elle l'a dit, son but principal, après celui de l'obéissance, a été de raconter celles qui peuvent être utiles aux âmes. Avec ce chapitre, s'achève le récit de sa *Vie* qu'elle a écrit. Que ce soit pour la gloire de Dieu ! Ainsi soit-il !

Étant un jour en oraison, j'éprouvai en moi les plus suaves délices. Comme je me considérais indigne d'une telle faveur, il me vint à la pensée que je méritais à bien plus juste titre la place que j'avais vue préparée pour moi en enfer ; car je n'ai jamais oublié, comme je l'ai déjà dit, le triste état où je m'y suis vue. A l'aide de cette considération, mon âme s'embrasa encore plus d'amour. Il me vint un ravissement d'esprit tel que je ne saurais le dépeindre. Mon âme semblait tout imprégnée et remplie de cette Majesté que j'avais vue d'autres fois. Me trouvant donc dans cette Majesté, il me fut donné de comprendre une Vérité qui est la plénitude de toutes

les vérités. N'ayant rien vu, je ne saurais dire comment cela se passa. J'entendis les paroles suivantes, sans voir qui les proférait; mais je compris très bien que c'était la Vérité même : *Ce n'est pas une petite faveur que celle que je t'accorde; c'est une de celles dont tu m'es le plus redevable. Tout le mal qui arrive en ce monde vient de ce qu'on ne connaît pas clairement les vérités de l'Écriture dont cependant le moindre point ne manquera pas de s'accomplir.* Il me sembla que j'avais toujours cru cela et que tous les fidèles le croyaient. Mais il me fut dit : *Hélas! ma fille, qu'il y en a peu à m'aimer véritablement! Si l'on m'aimait, je ne cacherais pas mes secrets! Sais-tu ce que c'est que de m'aimer véritablement? C'est comprendre que tout ce qui ne m'est pas agréable est mensonge. Cette vérité que tu ne comprends pas maintenant, tu la verras clairement aux progrès qu'en retirera ton âme.* Cette parole, je l'ai vue se réaliser en effet. Que le Seigneur en soit béni! Depuis lors, tout ce qui n'est pas ordonné à la gloire de Dieu me semble tellement rempli de vanité et de mensonge, que je ne saurais dire comme je le comprends, et que je suis remplie de pitié à la vue des ténèbres où se trouvent ceux qui ne possèdent pas cette vérité.

Je retirerai encore de là plusieurs avantages pré-

cieux que je vais dire et beaucoup d'autres que je ne saurais raconter.

Le Seigneur m'adressa alors une parole spéciale qui fut pour moi une très haute faveur. Je ne sais comment cela se passa, car je ne vis rien. Je me trouvais dans un état qu'il m'est impossible d'exprimer. J'étais remplie d'un courage extraordinaire, et prête à accomplir de tout mon pouvoir ce que prescrit la moindre parole des divines Écritures. Il me semblait que, pour cela, j'aurais enduré tous les tourments du monde.

Une image très vive de cette divine Vérité qui me fut représentée s'est gravée en moi; je ne saurais en dire ni le mode ni le degré. Mais elle m'inspire un respect tout nouveau pour Dieu. Elle me donne une connaissance vraiment ineffable de sa majesté et de son pouvoir. Aussi je crois comprendre que c'est là une haute faveur.

Je conçus également le plus vif désir de ne plus parler que de choses très vraies et bien élevées au-dessus des conversations ordinaires du monde. Et depuis lors c'est un tourment pour moi d'y vivre encore. J'ai obtenu aussi un amour très tendre pour Dieu, beaucoup de joie intérieure et d'humilité.

Je ne saurais dire comment tout cela se passa; cependant le Seigneur me donna alors, il me sem-

ble, de très grandes grâces, et je n'ai jamais eu la moindre crainte qu'il y eût là de l'illusion. Je ne vis rien, mais je compris quel précieux avantage il y a à mépriser tout ce qui ne nous rapproche pas de Dieu. Je compris, en un mot, ce que c'est pour une âme que de marcher dans la vérité, en présence de la Vérité même. En même temps le Seigneur daignait me faire comprendre qu'il est lui-même cette Vérité.

Tout ce que je viens de rapporter, je l'ai appris quelquefois par des paroles que j'ai entendues, d'autres fois par un autre moyen qui apportait plus de clarté que les paroles elles-mêmes. Je compris de très hautes vérités sur cette Vérité, et je les compris beaucoup mieux que si un grand nombre de savants me les avaient enseignées. Jamais, ce me semble, ils n'auraient pu m'en pénétrer aussi intimement, ni me donner une vue aussi claire de la vanité du monde.

Cette Vérité dont je parle, et qui a daigné se révéler à moi, est en soi la Vérité même; elle est sans commencement et sans fin. Toutes les autres vérités dépendent de cette Vérité, comme tous les autres amours, de cet Amour, et toutes les autres grandeurs, de cette Grandeur. Et encore ce que je dis est bien obscur, en comparaison de cette clarté avec laquelle le Seigneur

voulut me le faire comprendre. Comme on voit bien le pouvoir de cette Majesté, puisque dans un temps si court elle enrichit l'âme de trésors si précieux et y imprime de telles vérités! O Grandeur et Majesté qui êtes mon Bien! Que faites-vous, ô mon Seigneur, vous le Tout-Puissant? Considérez à qui vous accordez de si souveraines faveurs! Ne vous souvenez-vous plus que cette âme a été un abîme de mensonges et un océan de vanités, et tout cela par sa faute? Vous aviez mis en moi une horreur naturelle du mensonge, et cependant je me suis moi-même entretenue souvent de choses mensongères! Comment, ô mon Dieu, est-il possible, comment est-il concevable que vous vous abaissiez à accorder tant d'amour et tant de grâces à une âme qui s'en est rendue si indigne?

Étant un jour à réciter les *Petites Heures* avec la communauté, j'entrai tout à coup dans un recueillement intime. Mon âme tout entière me semblait comme un clair miroir, sans revers, ni côtés, ni haut, ni bas qui ne fût tout resplendissant. Au centre d'elle-même je vis le Christ Notre-Seigneur sous la forme où il a coutume de m'apparaître. Je le voyais, ce me semble, très clairement dans toutes les parties de mon âme, comme dans un miroir, et ce miroir, à son tour,

se représentait tout entier sous je ne sais quel mode dans ce même Seigneur, par une communication toute d'amour qu'il me serait impossible de dépeindre. Mais à coup sûr, cette vision m'est très avantageuse, chaque fois que le souvenir s'en présente à ma mémoire, surtout quand je viens de communier. J'ai compris alors qu'une âme qui commet le péché mortel recouvre ce miroir d'un épais nuage et le rend très noir. Et alors le Seigneur ne peut s'y représenter ni y être vu, bien qu'il y soit toujours présent pour nous donner l'être. Je vis aussi que tomber dans l'hérésie, c'est pour ainsi dire briser ce miroir, chose bien plus malheureuse que de le noircir. Il y a une très grande différence entre la manière dont on comprend ces vérités et celle dont on en parle. Car il est difficile d'en donner une idée. Mais cette vision m'a été extrêmement précieuse; elle a produit aussi en moi le plus vif regret d'avoir tant de fois par mes offenses obscurci mon âme, et de m'être privée de la vue du Seigneur.

Cette vision me semble avantageuse pour les personnes adonnées au recueillement intérieur. Elle leur apprend à considérer le Seigneur au plus intime de leur âme. Par là on s'attache davantage à Lui, et l'on retire beaucoup plus de fruit qu'en le considérant hors de soi, comme je

l'ai déjà dit à différentes reprises. D'ailleurs plusieurs livres d'oraison l'affirment en indiquant où il faut chercher Dieu. Le glorieux saint Augustin en particulier nous dit qu'après l'avoir cherché par les places publiques, dans les plaisirs, partout, il ne le trouvait nulle part comme au-dedans de lui-même (1). Cette méthode est incomparablement la meilleure. Point n'est besoin d'aller au ciel, ni d'aller plus loin qu'en nous-mêmes; ce serait se fatiguer l'esprit et distraire l'âme pour arriver à un résultat moins fructueux.

Je veux ici faire remarquer une chose qui peut arriver quand on a un grand ravissement. Une fois passé cet état d'union pendant lequel les puissances sont complètement absorbées, et qui dure peu, comme je l'ai dit, l'âme demeure dans un profond recueillement même extérieur, sans pouvoir revenir à elle-même. Mais ses deux puissances, l'entendement et la mémoire, sont encore dans une sorte de frénésie, absolument

(1) Ce passage est tiré des *Soliloques* apocryphes (de S. Augustin), c. 31 : « J'ai beaucoup travaillé à vous chercher au dehors quand vous étiez au dedans de moi. Je vous ai cherché par les places publiques de la ville de ce monde, je ne vous y ai pas rencontré. Je vous cherchais au dehors quand vous étiez au-dedans. »

hors d'elles-mêmes. Cela arrive parfois, je le répète, surtout dans les débuts. Or, je me demande si cela ne viendrait pas de ce que notre pauvre nature ne peut supporter une si forte activité de l'esprit et que l'imagination en est affaiblie elle-même. Je sais qu'il en est ainsi pour plusieurs personnes. Elles devraient s'efforcer de laisser momentanément l'oraison; elles répareraient plus tard ce temps qu'elles lui ont ravi; sans cela, il pourrait en résulter un grave préjudice, comme l'expérience le prouve; et il est très important de considérer jusqu'où peuvent aller les forces de notre santé.

En tout, il faut de l'expérience; aussi un guide est-il nécessaire. Quand l'âme, en effet, est parvenue à cet état élevé, il y a beaucoup de choses qu'elle a besoin de traiter avec lui. Si, après l'avoir cherché, elle ne le trouve pas, le Seigneur ne la délaissera pas, puisqu'il ne m'a pas abandonnée, toute misérable que je suis. Je crois qu'ils sont rares ceux qui ont une connaissance expérimentale de faveurs si hautes. Ceux qui ne la possèdent pas ne pourront donner de conseils, sans troubler une âme et la jeter dans la peine. Toutefois le Seigneur tiendra compte de cette épreuve; aussi est-il préférable de s'ouvrir quand même à un directeur, comme je l'ai déjà dit

d'autres fois, et peut-être en est-il de même de tout ce que j'écris maintenant ; cependant, ne m'en souvenant pas bien, je le répète encore parce que je le juge très important, surtout pour les femmes. Elles doivent se laisser diriger par le confesseur ; or, celui-ci doit être tel que je viens de dire. D'ailleurs le nombre des femmes à qui le Seigneur accorde ces faveurs est beaucoup plus considérable que celui des hommes. Je l'ai entendu dire au saint religieux Pierre d'Alcantara et je l'ai constaté moi-même. Ce Père affirmait que les femmes faisaient beaucoup plus de progrès dans ce chemin que les hommes, et il en donnait d'excellentes raisons qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici ; elles étaient toutes d'ailleurs en faveur des femmes.

Étant un jour en oraison, j'eus une vision de très courte durée et je ne pus rien distinguer de précis. Il me fut représenté au milieu de la plus vive clarté comment on voit toutes les créatures en Dieu, et comment Dieu les contient toutes. J'avoue que je ne saurais décrire cette vision ; mais elle demeura profondément imprimée en moi. C'est là une des plus insignes faveurs que le Seigneur m'ait faites et qui m'a le plus portée à me confondre et à m'humilier au souvenir de mes fautes passées. Je crois pouvoir l'affirmer,

si le Seigneur avait daigné m'accorder plus tôt cette faveur et s'il l'avait accordée à ceux qui l'offensent, je n'aurais jamais eu, ni eux non plus, l'audace et la témérité de lui déplaire. Il me semblait voir quelque chose, quoique je ne puisse pas l'affirmer. Cependant on doit bien voir quelque chose, puisque je vais en donner une comparaison. Cependant tout cela se passe d'une manière si subtile et si délicate que l'entendement ne saurait y parvenir. Peut-être aussi je ne sais pas me rendre compte de ces visions, qui ne me semblent pas imaginaires, bien que quelques-unes doivent l'être un peu. Toutefois, comme cela se passe dans le ravissement, les puissances de l'âme ne savent plus se figurer ensuite les choses de la même manière que le Seigneur les représente alors pour qu'elles en jouissent.

Je dis donc que la Divinité est comme un diamant très clair et beaucoup plus grand que le monde tout entier, ou encore comme un miroir semblable à celui auquel j'ai comparé l'âme dans la vision précédente. Or ce diamant ou ce miroir est quelque chose de tellement transcendant qu'il me serait impossible d'en donner une idée. Toutes nos œuvres se voient dans ce diamant. Il est de telle sorte qu'il contient tout en lui-même et il n'y a rien qui existe en dehors de

son immensité. Ce fut pour moi un grand sujet d'étonnement de voir en un moment si court tant de choses reproduites en ce très clair diamant ; ce m'est aussi un sujet d'affliction profonde chaque fois que, le souvenir m'en revenant, je vois représentées dans cette clarté si limpide des choses aussi abominables que mes péchés. La douleur est tellement vive alors, que je ne sais comment la supporter. Après cette vision, j'étais si pénétrée de confusion que je ne savais pour ainsi dire où me mettre. Oh ! que ne puis-je donner ces lumières à ceux qui tombent dans les péchés déshonnêtes et infâmes ! Ils sauraient que leurs fautes ne sont point secrètes et que Dieu en est justement offensé, puisqu'ils les commettent absolument sous les regards de sa Majesté et avec si peu de respect pour Sa présence ! J'ai vu à quel juste titre l'enfer est mérité par un seul péché mortel. On ne saurait, en effet, comprendre la gravité d'un tel acte commis en présence d'une si haute Majesté et l'opposition qu'il y a entre des choses de cette sorte et sa nature. Cela montre aussi sa miséricorde, puisqu'il sait que nous connaissons ces vérités, et qu'il daigne cependant nous supporter.

Cette vision m'a amenée à la réflexion suivante : Si un tel spectacle cause à l'âme tant de terreur,

que sera-ce au jour du jugement, alors que cette souveraine Majesté se manifestera clairement à nous et que nous verrons tous nos péchés? O mon Dieu, dans quel aveuglement j'ai vécu! Bien souvent j'ai été saisie d'effroi à la pensée de ce que j'écris maintenant. Mais vous, mon Père, n'en soyez pas étonné; ce qui doit vous surprendre, c'est que je puisse vivre encore quand je vois ces choses et que je me considère moi-même. Béni soit à jamais Celui qui m'a tant supportée!

Faisant un jour oraison, avec beaucoup de recueillement, de douceur et de quiétude, il me semblait que j'étais tout environnée d'anges et très rapprochée de Dieu. Je me mis à prier avec ferveur Sa Majesté pour les besoins de l'Église. Il me fut donné de voir le grand bien qu'un certain Ordre devait faire dans les derniers temps et le courage avec lequel les religieux de cet Ordre soutiendraient la foi (1).

Un autre jour, je priais aux pieds du très saint Sacrement, quand m'apparut un saint dont l'Ordre a été un peu déchu (2). Il ouvrit un grand

(1) D'après le P. Gratien, il s'agirait de l'Ordre de Saint-Dominique. Mais Ribera (liv. IV, chap. 5) dit qu'il s'agit de la Compagnie de Jésus.

(2) Le texte porte : *ha estado algo caida, a été un peu déchu*, et non *estaba... était un peu déchu*.

livre qu'il tenait en mains, et me dit de lire quelques paroles qui s'y trouvaient écrites en caractères très gros et très nets. J'y lus ceci : « Dans les temps à venir, cet Ordre sera prospère, et aura beaucoup de martyrs. »

Une autre fois, tandis que j'étais au chœur, à Matines, j'eus une vision. Je vis se placer devant moi six ou sept religieux qui semblaient du même Ordre et tenaient des épées à la main. Je crois comprendre par là qu'ils doivent défendre la foi. Un autre jour, en effet, étant en oraison, j'eus une extase. Il me semblait que j'étais au milieu d'une vaste plaine où se trouvaient une foule de combattants. Les religieux de cet Ordre (1) lut-

(1) D'après le P. Gratien et Ribera, il s'agit de l'Ordre de Saint-Dominique, mais Yépès (*Vida...*, l. III, c. 17) pense qu'il s'agit des Carmes de la Réforme. Le P. André de l'Incarnation a copié ce qui suit d'un passage du l. I, c. 7, de *la Historia de la Reforma* du P. Joseph de J.-M., ouvrage manuscrit qui se conservait alors à notre bibliothèque de Madrid : « Que notre sainte Mère parle de nous dans cette prophétie, c'est ce que peut attester le P. Ange de Saint-Gabriel, un des premiers maîtres des novices du couvent de Pastrane qui l'a entendu de la Sainte elle-même. Comme il lui demandait si cette révélation s'entendait de notre Ordre ou d'un autre, elle répondit : « Mais, simple « que vous êtes, de quel Ordre peut-il être question, si ce « n'est du nôtre? » C'est aussi ce que raconte le P. Jérôme de Saint-Joseph dans son *Historia del Carmen Descalzo*, l. I, c. 21; le P. Jean de J.-M. dans son *Compendium vitae*

taient avec le plus grand courage. Leur visage était beau et tout en feu. Ils renversaient un grand nombre d'ennemis vaincus et en tuaient d'autres. Ce combat me semblait livré contre les hérétiques. J'ai vu ce glorieux saint à différentes reprises, et il m'a parlé de plusieurs choses. Il m'a aussi remerciée des prières que je fais pour son Ordre et promis de me recommander au Seigneur.

Je ne désigne pas les Ordres dont il s'agit, de peur d'offenser les autres. Le Seigneur les fera connaître, si tel est son bon plaisir ; mais chaque Ordre ou plutôt chaque religieux devrait travailler à être l'instrument dont Dieu se servirait pour procurer au sien un tel bonheur que celui de servir l'Église dans les besoins immenses où elle se trouve aujourd'hui. Heureuses les vies qui s'immoleraient pour une telle cause !

Quelqu'un me pria un jour de demander à Dieu de lui faire connaître s'il était de sa gloire qu'il acceptât un évêché (1). Le Seigneur me dit après la communion : « Lorsqu'il aura compris en toute

S. Teresiae, l. 4, c. 3 ; le P. Thomas de Jésus dans son *Estimulo de las Misiones*, et le P. Alphonse de J.-M. dans l'*Indice* ajouté aux œuvres de la Sainte éditées en 1622...

(1) Le P. Gratien dit qu'il s'agit de l'inquisiteur Soto, qui fut plus tard évêque de Salamanque.

vérité et clarté que la vraie domination est de ne rien posséder, alors il pourra l'accepter. » Il me donnait à entendre par là combien ceux qui sont appelés aux prélatures doivent être éloignés de les désirer et de les vouloir, ou au moins de les rechercher.

Telles sont les faveurs, sans parler de beaucoup d'autres, que le Seigneur a accordées et accorde continuellement à cette pécheresse. Il ne me semble pas utile d'en continuer le récit; ce que j'ai dit, en effet, suffira à faire connaître mon âme et l'esprit d'oraison dont le Seigneur m'a favorisée. Qu'il soit béni à jamais d'avoir eu tant de sollicitude pour moi!

Voulant un jour me consoler, il me dit avec beaucoup d'amour de ne pas avoir de chagrin. Il ajouta que nous ne pouvions pas en cette vie mortelle demeurer toujours dans le même état, que tantôt je serais dans la ferveur, et tantôt non; tantôt je serais dans le trouble, et tantôt dans la paix, ou enfin dans les tentations, mais que je devais espérer en Lui et ne pas craindre.

Je me demandais un jour s'il n'y avait pas de la recherche dans le plaisir que j'éprouve à traiter avec les directeurs de mon âme, et dans l'affection que je leur porte, à eux et à ceux que je crois de grands serviteurs de Dieu; car je trouve

toujours de la consolation dans leurs entretiens. Le Seigneur me dit que si un malade qui était en danger de mort croit devoir la santé à un médecin, ce ne serait pas de sa part un acte de vertu de ne lui témoigner ni reconnaissance ni affection. Eh! qu'aurai-je donc pu faire sans le secours de ces personnes! La conversation des bons n'est pas nuisible. Je devais veiller à ce que mes paroles fussent toujours pesées et saintes, et ne pas cesser mes rapports avec ces personnes; bien loin de me nuire, elles ne pourraient que m'être utiles. Ces paroles me consolèrent beaucoup, car parfois je voulais cesser tous ces entretiens, dans la crainte qu'il n'y eût quelque attache.

Notre-Seigneur daignait donc me donner conseil en toutes circonstances; il allait même jusqu'à me dire quelle conduite je devais tenir vis-à-vis des faibles et de quelques autres personnes. En un mot Il ne m'abandonne pas un instant.

Parfois je suis tout affligée de me voir si inutile à son service et obligée de consacrer aux soins d'un corps aussi faible et débile que le mien plus de temps que je ne voudrais. Or j'étais un jour en oraison et l'heure du repos arrivait. J'endurais de vives souffrances et j'allais avoir mon vomissement ordinaire. En voyant que j'étais si esclave de moi-même et que d'un autre côté mon

esprit réclamait du temps pour lui, j'éprouvais la peine la plus vive, je me mis à répandre d'abondantes larmes et à m'affliger. Cela d'ailleurs m'est arrivé non pas une fois seulement, mais, je le répète, très souvent; il me semble que je m'indigne contre moi et que je conçois alors une véritable horreur de moi-même. D'ordinaire cependant je n'éprouve pas, je le vois, cette horreur de moi, et je ne manque pas de prendre les soins que je crois nécessaires. Et encore plaise à Dieu que je ne dépasse pas la mesure! car évidemment cela doit m'arriver. Tandis que j'éprouvais cette peine dont je viens de parler, le Seigneur m'apparut et me témoigna beaucoup de bonté. Il me dit de prendre ces soins par amour pour Lui et avec résignation, car ma vie était encore nécessaire. Aussi, je n'ai plus eu, ce me semble, la moindre peine, depuis le jour où j'ai résolu de servir de tout mon pouvoir ce Seigneur, mon vrai Consolateur. S'il me laisse souffrir un peu, il ne manque pas de me donner ensuite de telles consolations⁽¹⁾ que mon désir des souffrances n'est vraiment rien. Je n'ai donc plus maintenant, ce me semble, aucune raison de

(1) Le texte porte clairement : « *no me consolaba* ». C'est pour avoir omis la particule *no* que plusieurs ont changé le sens de cette phrase.

vivre, si ce n'est pour souffrir. C'est là ce que je demande à Dieu avec le plus d'instances. Je lui dis quelquefois avec toute la ferveur de mon âme : *Seigneur, ou mourir, ou souffrir(a)!* je ne vous demande pas autre chose. Ce m'est une consolation d'entendre sonner l'horloge; il me semble qu'en voyant cette heure de ma vie écoulée je m'approche un peu plus du moment d'aller voir Dieu. Parfois je suis dans une disposition telle que je n'éprouve aucune peine de vivre, ni, ce me semble, aucune envie de mourir; c'est une sorte de tiédeur et d'obscurité pour tout, et qui provient sans doute, comme je l'ai dit, des vives souffrances que j'endure souvent.

Le Seigneur a voulu rendre publiques ces faveurs dont Sa Majesté me comble. Lorsqu'il me prévint, il y a plusieurs années, qu'il en serait ainsi, j'en avais éprouvé une grande peine, et jusqu'à ce moment, je n'ai pas eu peu à en souffrir, comme vous le savez, mon Père, car chacun les interprète à sa manière. Ce qui m'a consolée c'est qu'il n'y a pas eu de ma faute; je n'en parlais en effet qu'à mes confesseurs, ou à des personnes qui, je le savais, l'avaient appris d'eux-mêmes. Pour moi, je veillais avec un soin extrême à n'en rien divulguer. Ce n'était pas humilité de ma part cependant, car, je l'ai déjà dit, j'avais de

la peine à m'en ouvrir même à mes propres confesseurs. Maintenant, grâce à Dieu, si l'on murmure beaucoup contre moi et avec un beau zèle, si les uns craignent de me parler ou même de me confesser, si les autres m'adressent beaucoup de réprimandes pénibles, je ne m'en trouble pas. Je comprends le bien que le Seigneur a voulu faire à beaucoup d'âmes en divulguant ces grâces, comme j'en ai la preuve évidente, et que je me rappelle tout ce qu'il serait prêt à endurer pour chacune d'elles ; je me préoccupe très peu de tous ces ennuis. Je ne sais si une telle disposition ne viendrait pas, en partie du moins, de la solitude de ce petit coin si bien fermé où il a plu à Sa Majesté de me placer (1). Je pensais y demeurer comme une chose morte pour le monde et je m'imaginai qu'on ne se souviendrait plus de moi. Mon désir ne s'est réalisé qu'en partie et je me vois forcée de parler encore à quelques personnes. Toutefois, n'étant plus dans un lieu où l'on puisse me voir, il me semble que le Seigneur a voulu me mettre dans un port où, je l'espère de Sa Majesté, je vivrai en sécurité. Me trouvant désormais en dehors du monde, au milieu de compagnes en petit nombre et vraiment saintes,

(1) Au couvent de Saint-Joseph d'Avila.

je regarde tout comme d'une hauteur et je me soucie fort peu de ce que l'on peut dire ou apprendre à mon sujet. Le progrès d'une âme, si petit qu'il soit, me touche plus que tous les jugements formés sur mon compte, et c'est là, grâce à Dieu, l'unique objet de tous mes désirs, depuis que je suis dans cette demeure.

La vie m'est devenue comme une sorte de rêve; il me semble presque toujours que tout ce que je vois est un rêve; je ne découvre en moi ni joie ni peine profonde. Si j'en éprouve parfois, cela passe avec tant de rapidité que j'en suis étonnée et je n'en suis pas plus touchée que d'un rêve. C'est l'exacte vérité. Alors même que je voudrais ensuite me réjouir de ce contentement ou m'affliger de cette peine, cela me serait aussi difficile qu'à une personne sage d'éprouver de la peine ou de la joie à la suite d'un songe qu'elle aurait eu. Le Seigneur, en effet, a bien voulu affranchir mon âme de cet excès de sensibilité qu'elle éprouvait, parce que je n'étais ni mortifiée ni morte aux choses du monde. Plaise à Sa Majesté que je ne retombe plus dans cet aveuglement!

Telle est la vie que je mène actuellement, mon seigneur (1) et mon père. Veuillez demander

(1) Le P. Garcia de Toledo.

vous-même à Dieu, ou qu'il m'appelle à Lui, ou qu'il m'accorde la grâce de le servir. Plaise aussi à Sa Majesté que cet écrit vous fasse quelque bien ! Il m'a coûté quelque peine, vu le peu de temps que j'avais à ma disposition. Mais heureuse cette peine si j'ai pu dire quelque chose qui contribue même une seule fois à la gloire de Dieu. Oh alors ! je me garderais comme bien payée, quand même vous devriez, mon Père, brûler aussitôt cet écrit. Je souhaiterais toutefois qu'il fût préalablement examiné par les trois personnages (1) que vous savez, qui sont et ont été mes confesseurs. Il est juste qu'ils perdent la bonne opinion qu'ils ont de moi, si l'ouvrage n'est pas bien ; dans le cas contraire, vertueux et savant comme ils sont, ils verront, j'en suis assurée, quel en est l'auteur et glorifieront Celui qui a parlé par mon entremise. Que Sa Majesté daigne vous soutenir toujours de sa main, mon Père, et fasse de vous un saint tellement grand, que, par votre intelligence et vos lumières, vous éclairiez cette pauvre âme, qui a été peu humble et assez hardie cependant pour avoir osé écrire sur des choses si relevées. Plaise à Dieu que je

(1) Le P. Garcia de Toledo dut montrer le livre au P. Bagnès et au P. Mancio ; mais quel est le troisième personnage ?

n'aie pas mal fait en cela ! Du moins l'intention et le désir ont été de bien faire, d'obéir et de travailler quelque peu à ce que l'on glorifie le Seigneur : c'est là ce que je lui demande depuis bien des années. Et comme les œuvres me manquaient pour atteindre ce but, j'ai eu la hardiesse de mettre en ordre cette relation de ma vie désordonnée. Je n'y ai employé que le soin et le temps nécessaires pour l'écrire ; je raconte ce qui s'est passé en moi avec toute la simplicité et la vérité possibles. Que le Seigneur, qui est tout-puissant et qui peut ce qu'il veut, daigne m'accorder la grâce d'accomplir en tout sa volonté ! Qu'il ne permette pas la perte de cette âme que Sa Majesté a par tant d'artifices et tant de voies différentes retirée si souvent de l'enfer et ramenée à Lui ! Ainsi soit-il !

JÉSUS (1)

Que le Saint-Esprit soit toujours avec vous, mon Père, Ainsi soit-il !

Il ne serait pas mal de vous exposer dans tout

(1) Cette lettre, qui fait suite au livre de la *Vie* dans l'original, a été écrite probablement au P. Garcia de Toledo (Yépès, l. I, c. 21. — P. Martin, *Vida de S. Teresa*. — André

son jour le service que vous m'avez demandé, afin de vous obliger à me recommander très instamment à Notre-Seigneur. J'ai tant souffert à me voir dépeinte dans ce récit et à rappeler à mon souvenir les innombrables infidélités de ma vie, que j'en aurais bien le droit. Mais je puis le dire en toute vérité, il m'a été plus pénible de raconter les faveurs dont le Seigneur m'a favorisée, que mes offenses contre Sa Majesté.

Je me suis conformée à ce que vous m'aviez demandé, en donnant de l'étendue à ma relation, mais à la condition que vous accomplirez ce que vous m'avez promis et déchirez ce qui ne vous paraîtra pas bien. Je n'avais pas encore achevé de relire cet écrit, quand on est venu le chercher de votre part. Sans doute il y aura des choses qui seront mal exposées et d'autres qui seront répétées ; j'ai eu si peu de temps que je ne pouvais même revoir au fur et à mesure ce que j'écrivais. Je vous conjure donc de le corriger et de le faire copier dans le cas où on l'enverrait au Père maître Avila, car on pourrait peut-être reconnaî-

de la Incarnacion, *Memorias Hist.*, lettre N, n. 27). — Mais le P. Gratien (*Dilucidario*, p. 1, c. 3) croit qu'elle a été écrite à Fr. de Salcedo. — Isabelle de Saint-Dominique (*Dép. jurid. Avila*, 1610) pense qu'elle est adressée à M. Daza. — Cf. P. Silverio, *Vida*, p. cxx.

tre mon écriture (1). Je désire ardemment qu'on fasse en sorte qu'il le voie; c'est même dans ce but que je me suis mise à le composer; et s'il juge que je suis en bon chemin, j'en demeurerai vivement consolée. Je n'ai plus rien à ajouter pour faire ce qui dépendait de moi. Pour vous, faites ce que vous croirez le plus à propos. Mais considérez que vous avez des obligations vis-à-vis de celle qui vous confie ainsi son âme. Toute ma vie, je recommanderai la vôtre à Notre-Seigneur. Veuillez donc vous hâter de servir Sa Majesté, pour venir ensuite à mon secours. Vous verrez dans ce récit quel trésor on gagne quand on se donne tout entier, comme vous avez commencé de le faire, à Celui qui se donne à nous sans mesure. Qu'il soit béni à jamais! J'espère de sa miséricorde que nous nous verrons dans ce séjour où, vous et moi, nous pourrons contempler plus clairement les grandes faveurs dont il nous a comblés, et le louer éternellement. Ainsi soit-il. † Ce livre a été terminé en juin, l'année 1562 (2).

(1) Elle le lui fit envoyer en effet à Montilla, en Andalousie, par Maître Daza — *Informations d'Avila*. Isabelle de Saint-Dominique, 26 août 1610. — Cf. à la fin de ce tome les deux lettres que saint Jean d'Avila lui écrivit.

(2) Cette date se réfère à la première relation que la

Mère Thérèse de Jésus écrivit, sans aucune distinction de chapitres. Elle fit ensuite cette copie à laquelle elle ajouta beaucoup de faits postérieurs à la date susdite, par exemple, la fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila, comme on peut le voir à la feuille 169 (chap. 36). *Fr. Dominique Bagnès.*

Julien d'Avila (*Vida*, I, c. 19) raconte que, voyant tous les moyens que le démon employait pour faire disparaître ce livre qu'elle venait d'écrire, il s'empressa de chercher autant de personnes qu'il le fallait pour en avoir une copie dans un jour, car on avait la certitude que l'original serait brûlé.

Ce renseignement, qu'il est le seul, semble-t-il, à donner, pourrait se rapporter à l'époque qui a suivi la fondation du couvent de Saint-Joseph, époque où l'opposition de la ville fut terrible contre la Sainte et le nouveau monastère.

Il ajoute : « On voit clairement que, si Dieu n'y avait mis la main, toutes les diligences des hommes n'auraient pas suffi à le préserver contre les contradicteurs, qui étaient des plus savants. »

(a) Il est difficile de comprendre pourquoi on a travesti cette sentence de la p. 358 dans les livres de piété et même dans plusieurs églises du Carmel. La Sainte n'a pas dit : *ou souffrir ou mourir*, mais : *ou mourir ou souffrir*.

APPENDICES

I. — Les parents de sainte Thérèse

D'après tous ses biographes, sainte Thérèse appartient à l'une des plus nobles familles de la Vieille-Castille. Son père, don Alphonse Sanchez de Cepeda, était fils de Jean Sanchez de Toledo et d'Agnès de Cepeda. Jean Sanchez était lui-même fils d'Alphonse Sanchez de Toledo et de Thérèse Sanchez. Quant à Agnès, elle eut pour père Louis de Cepeda de Tordesillas, chevalier de Saint-Jacques; on ignore le nom de sa mère. Alphonse Sanchez eut entre autres frères François Alvarez de Cepeda, Pierre Sanchez de Cepeda et Ruy Sanchez de Cepeda.

Don Alphonse Sanchez de Cepeda fut marié une première fois à doña Catherine del Peso y Enao, dont il eut trois enfants : Jean ou Jean-Jérôme de Cepeda, Pierre et Marie. Après la mort de doña Catherine, il épousa en 1509 doña Béatrix Davila y Ahumada, dont il eut neuf enfants : Ferdinand, Rodrigue, *Thérèse*, Laurent, Antoine, Pierre, Jérôme, Augustin et Jeanne. Doña Béatrix était fille de Mathieu de Ahumada, qui appartenait à l'une des

plus anciennes et illustres familles d'Avila, comme celle des Tapia à laquelle appartenait sa mère doña Jeanne de Tapia. (Ribera, *Vida...*, I, 3.)

L'aîné des frères de la Sainte, nous dit Marie de Saint-Joseph (*Recreacion* 8), fut capitaine d'infanterie en Afrique et il y serait mort des suites des blessures reçues au siège de Bougie. Mais dans le procès survenu en 1545 au sujet de la succession de don Alphonse, il est dit par un témoin, Diego de Nava, alcalde de Villatore, et son oncle par alliance, que c'est en Italie qu'il mourut, et qu'il était boiteux. (*Autos del pleito de la curaduria de los bienes de Alonso Sanchez de Cepeda por Pedro Rengilfo.*)

Le second fils de don Alphonse, que quelques-uns appellent *Pierre*, est complètement inconnu.

Doña Marie de Cepeda fut toujours très chère à la Sainte et sut même lui donner de très sages conseils. Après s'être mariée en 1531 à don Martin de Guzman y Barrientos, elle alla habiter avec lui à Castellanos de la Cañada, où elle reçut plusieurs fois la Sainte. Celle-ci l'exhorta à mener une vie parfaite et à se tenir toujours prête à comparaître devant Dieu, sans lui découvrir cependant qu'elle avait appris par révélation qu'elle mourrait subitement. *Doña Marie* déféra à cette recommandation et s'adonna depuis lors à la pratique fréquente des sacrements. Il y avait à peine huit jours qu'elle était morte que la sainte la vit sortir du Purgatoire et monter au ciel (1).

Ferdinand de Ahumada, l'aîné des enfants du second mariage de don Alphonse, naquit en 1510. Il

(1) Cf. c. XXXIV, p. 215 de ce tome.

partit en 1532 (1) pour le Nouveau Monde et suivit la carrière des armes. Il fut blessé au combat d'Iñaquito, 18 janvier 1546, alors qu'il soutenait le vice-roi Blasco Nuñez Vela contre la révolte de Gonzalve Pizarre. Il s'établit à Pasto où il fut, en récompense de sa valeur, admis à partager les riches dépouilles des Indiens. C'est au milieu d'eux qu'il termina saintement sa vie en février 1565. Les Bollandistes semblent portés à croire qu'il revint en Espagne et qu'il s'y maria — *Acta S. Ter.* 35. — Mais cette assertion n'a rien de fondé. De son mariage à Pasto avec doña Gregoria de Zuñiga vers 1562, il n'eut qu'une fille, doña Béatrice de Ahumada.

Rodrigue de Cepeda semble le frère de prédilection de la Sainte. Il naquit en 1511, quatre ans jour pour jour avant elle. C'est en sa compagnie qu'elle lisait la vie des Saints, et qu'elle partit un jour pour conquérir la palme du martyr chez les Maures. Elle s'occupait aussi avec lui à bâtir de petits ermitages dans le jardin de la famille. Quand *Rodrigue* partit pour le Nouveau Monde en 1535, il laissa à Thérèse la part d'héritage qu'il tenait de sa mère. Il servit dans les armées du roi en qualité de capitaine et perdit la vie dans la région du Rio de la Plata, non en 1536 comme quelques-uns l'ont cru, mais probablement après l'année 1544, dès lors que dans les documents relatifs à la succession de don Alphonse il est qualifié d'*absent*. La Sainte le considérait comme un martyr, parce qu'il était mort pour la défense de la foi.

(1) Cf. *Mensajero* de S^a Teresa y S. Juan de la Cruz, 15 de Abril 1926 : *Los hermanos de S^a Teresa en America*, por M^{re} Polit.

Thérèse vint au monde quatre ans après *Rodrigue* le 28 mars 1515. Elle porta le nom de *Thérèse de Ahumada* jusqu'à l'époque où elle se rendit définitivement au premier monastère de la Réforme du Carmel.

Laurent de Cepeda naquit en 1519. Il passa aux Indes vers 1541 (1) et se trouva avec son frère *Ferdinand* à la bataille d'*Iñaquito* où il fut blessé, lui aussi. Il devint capitaine, puis trésorier de la province de *Quito*. C'est là qu'il se maria en 1556 à *doña Jeanne de Fuentes y Guzman*. Il eut sept enfants dont trois seulement survécurent et vinrent avec lui en Espagne. Il aida beaucoup la Sainte en lui envoyant des secours pour la fondation du couvent d'*Avila*, et il l'aida encore à *Séville*. Il se retira à *Avila*. Afin de fuir le monde, il acheta la propriété de la *Cerna* située à environ cinq kilomètres de la ville. C'est là qu'il s'adonna à la pénitence et à l'oraison sur le conseil de *Thérèse*. Il y mourut très saintement le 26 juin 1580.

Antoine de Ahumada, né vers 1520, eut l'honneur d'accompagner *Thérèse* lorsqu'elle quitta la maison paternelle pour entrer au monastère des Carmélites de l'Incarnation d'*Avila*. Aussitôt après lui avoir fait ses adieux, il allait demander l'habit des dominicains. Nous n'avons pas la preuve qu'il le reçut. Il semble, au contraire, plus probable qu'il revêtit l'habit des hiéronymites; mais son état de santé ne lui permit pas de persévérer (*Ribéra*, I, 6), et il sui-

(1) La Sainte nous dit (*Fondations*, 25) qu'il y avait plus de 34 ans qu'il était parti pour les Indes, quand elle le vit à *Séville* en 1576.

vit ses frères au Nouveau Monde. Marie de Saint-Joseph (*Recreacion* 8) dit qu'il rejoignit ses frères au Pérou et qu'il fut mortellement blessé à la bataille d'Iñaquito en 1546.

Pierre de Ahumada (1521) partit lui aussi pour les Indes. L'*Histoire générale des Carmes* dit qu'il s'y distingua par sa valeur et se maria à Pasto. Il revint en Espagne en compagnie de son frère Laurent. Il demanda en vain au roi la récompense des services rendus. Il tomba dans la gêne et s'adressa à la Sainte pour obtenir de son frère Laurent le secours dont il avait besoin. La Sainte, comme on le voit par sa correspondance, s'intéressa beaucoup à lui. Il mourut à Avila le 16 février 1589.

Jérôme de Cepeda (1522) suivit ses frères au Pérou. Il se trouva également à la bataille d'Iñaquito, s'établit à Quito même et mourut comme un saint à *Nombre de Dios* en 1575. C'est la Sainte elle-même qui le dit dans une lettre du 12 août 1575 à sa sœur Jeanne.

Augustin de Ahumada (1527). Il sortit (*Hist. Gén. des Carmes*) victorieux de dix-sept batailles que les Espagnols eurent à livrer contre les habitants du Chili. Il fut ensuite nommé gouverneur d'une place importante du Pérou. La Sainte le pria de se démettre de ce poste, s'il ne voulait pas perdre à la fois la vie du corps et celle de l'âme. Il suivit son conseil, et par là même il sacrifiait les dix mille piastres que lui rapportait son titre. Il n'y avait que quelques jours qu'il était sorti de la forteresse, quand les ennemis s'en emparèrent et massacrèrent le gouverneur qui lui avait succédé. Plus tard, lorsqu'il cherchait à se procurer un nouveau poste, la

Sainte lui écrivit encore pour lui dire : « Ne prenez pas d'emploi aux Indes, parce que Notre-Seigneur m'a fait connaître que, si vous en acceptez quelque'un, vous mourrez dans l'exercice de votre charge, et que vous vous damnerez. » Augustin écouta la Sainte, cessa toutes ses démarches et retourna en Espagne (1). Vu ses brillants états de service, il espérait en recevoir la récompense. Mais on ne lui offrit qu'un emploi aux Indes. Comme la Sainte était déjà morte, il se décida à accepter le titre de gouverneur de la province de Tucuman. A peine arrivé à Lima, il est atteint d'une maladie mortelle. Il reconnaît la main miséricordieuse du Seigneur qui le frappe, et se repent de son ambition. Thérèse lui apparaît et le prépare à comparaître devant Dieu, comme le P. Louis de Valdivia, de la Compagnie de Jésus, son confesseur, l'a attesté dans le procès pour la Béatification de la Sainte.

Jeanne de Ahumada a dû naître en 1528. Nous ne savons rien sur ses jeunes années, qui durent être assez pénibles, car sa mère mourut probablement en 1528. Dès le commencement de l'année 1531, sa sœur aînée doña Marie se mariait et Thérèse entraît comme pensionnaire au monastère de Notre-Dame de Grâce. Ce qui est certain, c'est que la Sainte la forma au monastère de l'Incarnation; mais à quelle époque? nous l'ignorons (2). Doña Jeanne ne quitta

(1) La Sainte parle de son retour dans sa lettre du 14 novembre 1581 à Jean de Ovalle, ainsi que dans celle à son neveu don Laurent, 15 décembre 1581.

(2) D'après la *Vie de la M. Béatrix de Jésus*, cousine de la Sainte, qui se conserve au couvent des Carmélites de

la Sainte que pour épouser en 1553 un gentilhomme d'Albe, nommé Jean de Ovalle (1). La Sainte l'a toujours entourée de sa sollicitude et a même veillé sur ses intérêts matériels.

Sainte-Anne, à Madrid, doña Jeanne ne serait allée en compagnie de la Sainte à l'Incarnation qu'à la mort de don Alphonse. Elle avait alors 15 ans.

C'est en sa faveur que la Sainte renonça à l'héritage de sa mère que son frère Rodrigue lui avait laissé; l'acte est du 31 octobre 1536, deux jours avant sa prise d'habit.

(1) La Sainte se rendit plusieurs fois à Albe chez sa sœur Jeanne pour raison de santé dans l'intervalle de 1533 à 1562, comme l'atteste doña Françoise de Fonseca, religieuse du monastère des Isabelles dans les *Informations* pour la Béatification de la Sainte. Elle ajoute qu'elle allait faire visite aux religieuses elles-mêmes du monastère des Isabelles.

II. — Dispositions testamentaires de la Sainte

Ces documents sont tirés de la *Vida de S. Teresa* por el P. Antonio de la Encarnacion, publicada por el P. Gerardo de S. Juan de la Cruz, Toledo, 1914.

31 de Octubre 1536... Estando presente en el dho monasterio con las dhas Señoras religiosas *tras las redes de él*, la Señora doña Teresa de Ahumada, hija de los Señores Alonso Sanchez de Cepeda, y doña Beatrix de Ahumada, su mujer ya difunta, que sea in gloria; estando asimismo presente en el dho locutorio *fuera de las redes* por la parte de afuera, el dho S. Alonso de Cepeda en presencia de mi el notario publico y testigos infrascriptos. Luego la dha S^a Priora, monjas y convento dijeron que por quanto ellas tenian concertado con el dho S. Alonso de Cepeda de recibir en el dho monasterio por monja y religiosa de velo y de coro de dho monasterio a la dha S^a Teresa de Ahumada, su hija, que presente estaba, con el dote y segun que adelante se hará mencion; por ende todas unanimes y conformes... dijeron que recibian y recibieron desde ahora por monja de velo y de coro del dho monasterio a la dha D^a Teresa de Ahumada. — Hablase a continuacion del dote y luego se dice : « Y mas ha de dar

de presente a la entrada (esta es cuando tomare el habito) una colacion para todo el convento y velas de cera.

Renuncia de la Santa
a la legitima de su h^{no} Rodrigo

31 Oct. 1536

Sepan cuantos esta carta de cesion y renunciacion vieren como yo D^a Teresa de Ahumada, hija de Alonso Sanchez de Cepeda y de D^a Beatrix de Ahumada su mujer ya difunta, que Dios haya en gloria, mis señores padres, vecina de la noble ciudad de Avila, con licencia y autoridad y expreso consentimiento que para lo que suyo se haran mencion, pido y suplico a vos el dho Alonso Sanchez de Cepeda, mi señor y padre que presente estais (y yo el dho Alonso Sanchez de Cepeda que presente estoy, así lo otorgo y conozco que doy y ortogo la dha licencia a Vos la dha D^a Teresa de Ahumada, mi hija, para lo que de suyo contenido, y para cada cosa de ello y consiento en ello, la cual licencia me obligo de no revocar ni contradecir ahora ni en tiempo alguno so obligacion que hago de mi persona y bienes). Por ende yo la dha D^a Teresa aceptando como acepto la dha licencia, y usando de ello, digo que por quanto yo estoy determinada (si plugiese a la voluntad de Dios Nuestro Señor) de entrar en religion y *recibir el habito de nuestra Señora, en el monasterio y casa de la Encarnacion* extramuros de esta ciudad y dejar este mundo, y las cosas de él como vanas y transitorias, como siempre por mi ha sido deseado, para

la cual entrada ha muchos días que pedi licencia al dho Alonso Sanchez, mi Señor, la cual él me ha dado con su bendicion y me dota suficientemente segun lo tiene concertado con la S^a Priora y convento de dho monasterio, y por quanto Rodrigo de Cepeda mi hermano que está ausente en su testamento... me mandó la legitima que a él le pertenece de la dha D^a Béatrix de Ahumada nuestra madre ya difunta. Por ende otorgo y reconozco por esta presente carta que cedo y renuncio y traspaso para siempre jamas en D^a Juana de Ahumada mi hermana que esta ausente, bien como si estuviere presente, para ella y sus herederos y sucesores la legitima que de la dha nuestra Madre pertenece al dho Rodrigo de Cepeda mi hermano segun y de la manera que el dho Rodrigo de Cepeda me la mandó y manda por su testamento...

28 Oct. 1537... El Padre de la Santa dice que : Por quanto su hija era de proximo para hacer la profesion y quedó en su eleccion de el darle o 200 ducados o 25 fanegas de pan de renta, determinaba darlo este segundo...

D'après ces documents il est clair que la Sainte a revêtu l'habit du Carmel en 1536. Voir ce que nous avons dit au ch. IV, p. 76 de la *Vie* de la Sainte, t. I.

III. — **Lettre de saint Pierre d'Alcantara à la Sainte.** Cf. ch. XXXV de ce tome.

AVILA, 14 AVRIL 1562 (Ms. B. N. 12763).

Que l'Esprit-Saint remplisse votre âme ! J'ai vu une lettre de vous, que m'a montrée M. Gonzalve de Aranda. Je suis étonné, je vous assure, que vous remettiez au jugement des savants ce qui n'est pas de leur compétence. S'il s'agissait d'une affaire de procès ou d'un cas de conscience, il serait juste de prendre l'avis des juristes ou des théologiens. Mais quand il s'agit de la perfection, il ne faut consulter que ceux qui la pratiquent, car la conscience et les bonnes dispositions de chacun de nous sont ordinairement en rapport avec nos œuvres. Quant aux conseils évangéliques, il n'y a pas à demander s'il est bien de les suivre ou non ni s'ils sont capables ou non d'être mis en pratique, parce que ce serait déjà un rameau d'infidélité. De fait, un conseil donné par Dieu ne peut manquer d'être bon ; et il n'est pas difficile à garder, si ce n'est aux incrédules et à ceux qui ont peu de confiance en Dieu, ou qui se guident seulement d'après la prudence humaine. Car celui qui a donné le conseil donnera aussi le moyen de l'observer, puisqu'il le peut. Il n'y a aucun homme de bien qui ne veuille, en donnant un conseil, le voir produire d'heureux résultats ; et cepen-

dant nous sommes mauvais par nature. A plus forte raison celui qui est souverainement bon et puissant veut et peut rendre ses conseils utiles à ceux qui les pratiquent.

Si vous voulez suivre le conseil de plus haute perfection du Christ sur la pauvreté, suivez-le, car il n'est pas plus pour les hommes que pour les femmes; et Notre-Seigneur fera que vous vous en trouverez bien comme ceux qui s'y sont conformés. Si vous voulez suivre le conseil de savants qui ne sont pas adonnés à la vie spirituelle, procurez-vous une bonne rente, et vous verrez si ces savants et ces revenus vous servent plus que la pauvreté embrassée pour suivre le conseil du Christ. Si nous voyons des manquements dans les monastères de femmes pauvres, c'est parce qu'elles sont pauvres contre leur volonté et par force et non dans le but de suivre le conseil du Christ. Je ne loue pas, en effet, la pauvreté d'une façon absolue, mais celle que l'on souffre avec patience, pour l'amour du Christ Notre-Seigneur, et beaucoup plus celle qui est désirée, recherchée et embrassée par amour. Si j'avais une autre opinion et si je m'y arrêtais, je ne me regarderais plus comme affermi dans la foi.

Sur ce point et sur tous les autres je crois au Christ Notre-Seigneur et je crois fermement que ses conseils sont très bons, parce que ce sont les conseils d'un Dieu. Je crois que s'ils n'obligent pas sous peine de péché, l'homme qui les suit est nécessairement beaucoup plus parfait que s'il ne les suivait pas; je veux dire qu'au moins sur ce point il est plus parfait, plus saint et plus agréable à Dieu. A mon avis, ils sont bienheureux, comme Sa Majesté

le proclame, les pauvres d'esprit, c'est-à-dire les pauvres volontaires. Je l'ai constaté moi-même ; mais je crois plus encore à Dieu qu'à ma propre expérience. Ceux qui par la grâce de Dieu sont pauvres de tout leur cœur, mènent une vie bienheureuse ; c'est celle que mènent ici-bas ceux qui aiment Dieu, qui se confient à Dieu et espèrent en lui.

Plaise à Sa Majesté de vous donner sa lumière pour vous faire comprendre ces vérités et les mettre en pratique ! Ne croyez pas à ceux qui vous tiendraient un langage opposé, parce qu'ils manquent de lumière ou de foi, ou parce qu'ils n'ont pas goûté combien le Seigneur est doux à ceux qui le craignent, l'aiment et renoncent par amour pour lui à tous les biens d'ici-bas qui ne sont point nécessaires au progrès de l'amour. Ils ne veulent point porter la croix du Christ et ne croient pas à la gloire qu'elle procure. Que Dieu vous donne encore sa lumière pour que vous n'ayez pas d'hésitation à croire des vérités si claires et ne preniez conseil que de ceux qui suivent les conseils du Christ ! car si les autres se sauvent pourvu qu'ils se conforment à leurs obligations, ils n'ont pas en général une lumière qui aille au-delà de ce qu'ils pratiquent. Bien que leur conseil soit bon, celui du Christ est meilleur. Il sait ce qu'il conseille et il aide à le mettre en pratique ; enfin il récompense ceux qui se confient en lui et non dans les biens d'ici-bas. — Avila, le 14 avril 1562. — Votre humble chapelain :

f. PIERRE D'ALCANTARA.

IV. — Lettre de saint Pierre d'Alcantara à l'Évêque d'Avila

SUR LA FONDATION DU COUVENT DE SAINT-JOSEPH

Que le Saint-Esprit remplisse l'âme de Votre Seigneurie!

Veillez me donner votre sainte bénédiction. Mon mal s'est tellement aggravé qu'il m'a été impossible de m'occuper d'une affaire très importante pour la gloire de Notre-Seigneur. Cette affaire est telle que je ne dois rien négliger pour en informer brièvement Votre Seigneurie.

Une personne, très élevée dans la vie spirituelle et animée d'un vrai zèle, s'occupe depuis quelques jours de fonder dans cette ville un monastère très fervent et très parfait de religieuses qui suivront la Règle primitive de l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel. Afin d'établir sûrement l'observance de la susdite Règle primitive, elle a pris le parti de soumettre le monastère à la juridiction de l'Ordinaire de cette localité. Pleine de confiance dans la sainteté et la grande bonté de Votre Seigneurie, depuis que Notre-Seigneur la lui a donnée pour prélat, elle s'est occupée de cette affaire qui lui a coûté jusqu'à présent plus de cinq mille réaux, et a obtenu un Bref pour réaliser ce projet.

Ce projet, à mon avis, est bon. Aussi, je conjure,

pour l'amour de Dieu, Votre Seigneurie de le prendre sous sa protection et de le favoriser, car je suis persuadé qu'il contribuera au culte divin et au bien de cette ville. Comme je suis incapable d'aller prendre la sainte bénédiction de Votre Seigneurie et de traiter de ce projet avec Elle, Elle me ferait une grande charité en m'envoyant, si Elle le jugeait bon, maître Daza ou toute autre personne qu'elle voudrait pour en conférer avec moi; bien que, si je ne me trompe, maître Daza mérite toute confiance pour cette affaire. Par là Votre Seigneurie me procurerait une grande consolation et m'obligerait beaucoup. Je dis plus; Votre Seigneurie peut traiter de ce projet avec maître Daza, Gonzalve de Aranda et François de Salcedo, personnages que Votre Seigneurie connaît et qui savent mieux que moi tous les détails de cette affaire.

Pour moi, je suis très satisfait des personnes distinguées qui doivent entrer dans le nouveau monastère; elles sont d'une vertu éprouvée, surtout la principale; je suis persuadé que l'Esprit de Notre-Seigneur habite en elle. Que Sa Majesté donne et conserve cet Esprit à Votre Seigneurie pour sa plus grande gloire et le bien universel de son Église! *Amen, Amen.* L'indigne serviteur et chapelain de Votre Seigneurie :

FR. PIERRE D'ALCANTARA (1).

(1) Cette lettre, dont l'autographe se trouve au couvent de Saint-Joseph, à Avila, doit être du mois de juillet ou du mois d'août 1562. — P. Silv., II. — Cf. ch. XXXVI de ce tome.

V. — Le Bref d'érection du couvent de Saint-Joseph. Cf. c. XXXIII de ce tome.

La question du Bref d'érection présente plusieurs difficultés que nous allons essayer d'éclaircir.

La Sainte nous raconte que, le soir même de son retour de Tolède à Avila, arrivait le Bref d'érection. Mais quel était ce Bref ?

Le Père provincial n'avait pas voulu se charger du monastère à cause de l'insuffisance des revenus, et son directeur, le P. Balthasar Alvarez, lui avait défendu de poursuivre son projet de fondation.

Mais doña Yomar de Ulloa et le P. Ibañez n'avaient point abandonné le projet. Ils avaient écrit à Rome dans le but d'obtenir les autorisations nécessaires à la fondation, ainsi que la Sainte nous le raconte dans le chapitre 33. Comment s'y prirent-ils ? On l'ignore. Ce qui est certain, c'est que leurs démarches restèrent sans résultat. — (M. Mir, I, 516.)

Lorsque la Sainte dut s'occuper de nouveau de la fondation, elle voulut, comme elle nous le raconte elle-même, la soumettre au Père provincial. Mais Notre-Seigneur l'en détourna, en lui disant que cela ne convenait pas, qu'elle devait la soumettre à l'Évêque et envoyer à Rome par une certaine voie qu'il lui indiquait (*Vie*, 33, et *Ribera, Vida*, I, 15).

Saint Pierre d'Alcantara (*Chronica de la S. Provincia de S. Joseph de Franciscanos Descalzos en Castilla la Nueva*, P. I, l. III, xvi, ... por el P. Ant. Vicente, Madrid, 1768) lui indiqua, de son côté, que le Bref devait se demander au nom des deux fondatrices

doña Yomar de Ulloa et de sa mère doña Aldonza de Guzman, et marquer que le nouveau monastère serait exempt de la juridiction des Supérieurs de l'Ordre et soumis à celle de l'Ordinaire. Or, quand le Bref arriva, il ne faisait pas mention de la juridiction de l'Ordinaire. Il fallut en demander un autre, dit Ribera (1). On écrivit donc de nouveau à Rome; et il en résulta une grande perte de temps et d'argent. Julien d'Avila (*Vida*, III, 7) nous raconte que les négociations du Bref durèrent deux ans. Saint Pierre d'Alcantara, en écrivant à l'Évêque d'Avila, affirme que les frais s'élevèrent à plus de cinq mille réaux.

Le Bref obtenu, la Sainte, sur le conseil de saint Pierre d'Alcantara (*Chronica... déjà citée*), alla trouver le Père provincial pour le prier de prendre le nouveau monastère sous sa juridiction (voir aussi *Hist. Gén. des Carmes*, I, I, c. 43). Mais celui-ci refusa en apprenant qu'il devait être fondé sans revenu; c'est alors que la Sainte aurait fait présenter le Bref à l'Évêque.

La Mère Isabelle de Saint-Dominique (*Vida de la Ven. M^e Isabel... por don Miguel Lanuza*, I, I, c. iv) raconte aussi que la Sainte offrit la juridiction du futur monastère au Père provincial, qui ne l'accepta point, mais qui n'empêcha pas qu'on l'offrit à l'Évêque.

C'est alors que saint Pierre d'Alcantara écrivit à l'Évêque d'Avila, M^{sr} don Alvaro de Mendoza, qui était alors à Tiemblo. Il lui envoya sa lettre par l'intermédiaire de François de Salcédo et de Gonzalo de Aranda. Mais l'Évêque n'accepta point. Les

(1) *Venia corto y tenia dificultades y era menester orto* (I, I, 17).

deux messagers transportèrent alors le saint vieillard, tout malade qu'il était, auprès de l'Évêque. Don Alvaro ne voulait à aucun prix accepter la juridiction d'un monastère sans revenus, quand d'ailleurs le Bref indiquait qu'il devait être renté. Il y avait là évidemment des difficultés dont la connaissance ne nous est pas encore parvenue. Don Alvaro se montrait même fort mécontent (*Déposition de son secrétaire le chanoine don Juan Carillo*. Cf. La Fuente, *Vida*, I, p. 409). Néanmoins, par déférence pour le saint, Don Alvaro consentit à se rendre au couvent de l'Incarnation afin de s'entretenir avec la future fondatrice. Il sortit de cette entrevue tout transformé. Dès ce moment, il ne cessa d'être le plus ferme soutien de la Réforme. (C. Mir, *Vida*, t. I, ch. VIII.)

Voici un extrait du Bref de la fondation. Il est daté du 7 février 1562 et adressé à doña Aldonza de Guzman et à sa fille doña Yomar de Ulloa. — (P. Silv., II).

... Nous vous accordons la faculté de fonder et bâtir un monastère de religieuses, avec le nombre et le vocable qu'il vous plaira, de la Règle et Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel, sous l'obéissance et correction du dit Évêque (celui d'Avila), présent ou futur, avec église, clocher, cloches, réfectoire, jardin et autres dépendances nécessaires, dans une localité ou un site qui soit en dehors ou au dedans des murs de la susdite ville d'Avila, que vous choisirez, pourvu que cela ne porte préjudice à personne; de même de fonder dans la même église une ou plusieurs chapellenies... et que, quand le monastère aura été fondé, le monastère et les religieuses qui y seront

puissent librement et licitement jouir, user et avoir la possession de tous et chacun des privilèges, immunités, exemptions..., dont jouissent... ou jouiront les autres monastères et religieuses du dit Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel. De même... accordons à vous pour ce qui concerne la fondation et dotation, à la Prieure et religieuses qui existeront pour ce qui concerne l'heureux et bon gouvernement du dit monastère, pouvoir et libre faculté de faire des statuts, ordonnances licites et honnêtes qui ne soient pas contraires au Droit Canon, et après les avoir faits et ordonnés, de les améliorer, modifier, comme aussi de les enlever ou abroger en tout ou en partie selon les temps et d'en faire d'autres de nouveau... lesquels nous confirmons dès maintenant pour alors... (1).

VI. — **Rescrit** DE LA SACRÉE PÉNITENCERIE (extrait), adressé à la Sainte, autorisant la Sainte à fonder sans rente (5 déc. 1562) (P. Silv., II).

... Nous vous concédons et faisons faveur, pour que vous ne puissiez avoir ni posséder des biens en

(1) La Sainte resta toujours préoccupée au sujet de ce Bref jusqu'à l'arrivée du P. Général, à Avila, en 1567. Celui-ci, après l'avoir examiné, en reconnut le défaut. Il arrangea tout, et dit à Thérèse : *Tu eres mia, Vous êtes ma fille*; et sans qu'elle lui eût rien demandé, il lui donna des patentes pour fonder d'autres monastères (*Fondations*, ch. II). — *Informations*, Avila 1596. Julien d'Avila.

commun ou en particulier, selon la forme de la Règle primitive dudit Ordre et puissiez librement vivre des aumônes et secours charitables qui vous seront pieusement offerts par les fidèles du Christ.

VII. — **Bref** DU PAPE PIE IV (extrait) (17 juillet 1565), adressé à la Sainte ainsi qu'à doña Aldonza de Guzman et doña Yomar de Ulloa.

... Nous confirmons par Notre Autorité Apostolique et corroborons l'érection du monastère, l'indult, la volonté, les statuts et l'obéissance que, en vertu de l'Indult susdit concernant le dit monastère, doivent donner à l'Ordinaire Nos Filles bien-aimées, Thérèse de Jésus, Abbesse ou Mère actuellement, Marie-Isabelle et Anne des Anges, précédemment religieuses du monastère de l'Incarnation hors les murs d'Avila, et actuellement du dit monastère de Saint-Joseph, et toutes les religieuses qui avec le temps vivront dans la Communauté; de même tous les décrets et autres dispositions contenus dans les mêmes Lettres Apostoliques ou en découlant, pourvu qu'ils soient licites et honnêtes... (P. Silv., II) (1).

(1) Le couvent de Saint-Joseph resta quinze ans sous la juridiction de l'Évêque, et passa sous celle de l'Ordre le 2 août 1577, époque vers laquelle Mgr Alvaro de Mendoza fut transféré au siège de Palencia où il entra le 7 février 1578.

VIII. — **Documents** sur les difficultés
que la Sainte eut avec la ville d'Avila
lors de la fondation du couvent de Saint-Joseph

Le 25 août 1562, le corrégidor Garci Alvarez Carvajal réunissait son conseil où l'on prit la décision suivante (1) :

Comme il est venu à leur connaissance que certaines femmes, qui se disent religieuses du Carmel, ont pris une maison qui est grevée d'une redevance à cette ville, qu'on y a mis des autels et célébré des messes, et comme il y a beaucoup de monastères de religieux et de religieuses qui sont pauvres et dans le besoin, il faut, pour porter remède à cela et s'occuper de ce qui conviendra le mieux au bien général de cette ville, convoquer et réunir les chevaliers régisseurs qu'il y a dans cette ville, afin de délibérer sur ce point, pour demain mercredi (2) à neuf heures du matin, et appeler les hommes de loi de la ville.

Le 26 août. — Il leur semble, d'après la pétition

(1) Cf. P. Silverio, *Vida de S^a Teresa*, t. II. — Voir ce que nous avons déjà dit de cette question à la fin du chap. XXXVI de ce tome.

(2) Cette précision nous montre que le jour où fut inaugurée la Réforme était un lundi.

de François de Quiñones, que c'est un grand inconvénient et dommage pour cette ville que la maison appelée de Saint-Joseph qui se fait actuellement, que la ville et sa banlieue doivent y faire opposition, que le dit François de Quiñones doit poursuivre la cause, que les licenciés Daza et Ortega, lettrés de la ville, traitent de cette affaire, et cela à cause du préjudice qui en résulte pour la ville et l'aqueduc : et de même parce que la maison et le site où l'on bâtit sont grevés d'une redevance à cette ville et pour d'autres justes raisons qui les meuvent, et comme il sera nécessaire d'en prévenir le Conseil Royal de Sa Majesté, qu'on devra se procurer toutes les provisions et documents nécessaires à cet effet, que les dits seigneurs Alph. Yera et Peralvarez Serrano parlent de cette affaire au seigneur Évêque, en lui rendant compte des dommages et préjudices que la nouvelle œuvre causera à cette ville, afin d'y remédier, et qu'après s'en être rendu compte il défende la cause de la ville, et que Rodrigue Gallego donne la redevance que la ville tire des dites maisons pour qu'on s'en rende compte et qu'on recherche la justice, et ainsi il fut fait...

Le samedi 29 août. — Les dits seigneurs Juge et Régisseurs déclarèrent que pour parler et conférer sur ce qui concerne le monastère que l'on a eu dernièrement la prétention d'élever, on décidait et donnait l'ordre que pour demain dimanche à 3 heures de l'après-midi les seigneurs Jean de Enao et Peralvarez Serrano demandent de la part de cette ville aux seigneurs Doyen et Chapitre de vouloir bien désigner des personnes pour venir au susdit (conseil) afin de traiter de cette affaire à la dite

heure, et de même qu'on le demande et dise aux seigneurs don Francisco de Valderrabano et Pierre del Peso le Vieux, et dans le cas où don François serait occupé, au seigneur Diégo de Bracamonte, et de même qu'on le demande et fasse savoir aux seigneurs le Prieur de Saint-Thomas, le Gardien de Saint-François, le Prieur de Notre-Dame du Carmel, et les abbés du monastère de l'Esprit-Saint, et Notre Dame-l'Ancienne, aux Recteurs du Nom de Jésus, aux lettrés de la ville, et à Christophe Juarez et Alphonse de Robledo, afin qu'il y ait quelqu'un de tous les États de la dite ville pour conférer sur le susdit et que chacun dise son avis, servant en cela Dieu Notre-Seigneur et Sa Majesté le roi notre-seigneur, et procurant le bien de la république de cette ville.

Le 30 août. — En la très noble et très illustre ville d'Avila, le 30 du mois d'août, l'année 1562 après la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ, étant réunis en conseil dans les lieu et salle accoutumés, les illustres et très magnifiques seigneurs Garci Suarez Carvajal, corrégidor de la dite ville et dépendance au nom de Sa Majesté, et don Antoine Véla et Antoine del Peso, et Jean de Enao et Peralvarez Serrano, régidors de la dite ville, en présence de moi Gomez Campo Rio, notaire public de la dite ville d'Avila et dépendance, et notaire de son Conseil au nom de Sa Majesté et des témoins soussignés, a été fait et passé dans le dit conseil ce qui suit :

Junte sur le monastère nouvellement érigé de Saint-Joseph. — Ce jour-là, aussitôt vinrent au dit Conseil les très magnifiques seigneurs don François de Valderrabano et Pierre del Peso le Vieux, et les très

magnifiques seigneurs le licencié Brizuela, proviseur dans la dite ville et évêché, et don Pierre Pérez, *chantre* de la sainte église d'Avila, et don Christophe de Sedano, archidiacre d'Almédo, et le licencié Jean de Soria, chanoine de la dite sainte église, et le Père Pierre Serrano prieur du monastère et de la maison insigne du seigneur Saint Thomas d'Aquin le Royal, d'Avila, avec le Père Pierre et divers religieux de la dite maison et Ordre (1), et le Père Martin de Aguirre, gardien du monastère du seigneur Saint François des faubourgs de la dite ville d'Avila, avec le Père Fernand de Valderrabano, prédicateur de la dite maison, et le Père don François Blanco, abbé de la maison et monastère du seigneur Saint-Esprit. des faubourgs de la dite ville, avec le Père Simon, prédicateur, et don Pierre de Antoyano, abbé de la maison de Notre-Dame-l'Ancienne de la dite ville d'Avila, avec le Père Martin de Palencia, moine de la dite maison et monastère, et maître Balthasar Alvarez et maître Ribaldo (2), de l'Ordre et maison du Nom de Jésus, dans les faubourgs de la dite ville d'Avila, et les licenciés Daza, Cimbron et Ortega, lettrés dans la dite ville, et leurs seigneuries et grâces Christophe Juarez del Yerro et Alphonse de Robledo de l'état des citoyens de la dite ville.

Et étant ainsi tous réunis dans le dit Conseil, le dit seigneur licencié Brizuela, proviseur, expose que l'Évêque, son seigneur, ayant appris que leurs sei-

(1) Parmi eux, se trouvait le P. Bagnès, le seul qui ait osé alors prendre la défense de la Sainte. *Vie*, ch. XXXVI de ce tome.

(2) Serait-ce Ripalda, comme le prétend M. Mir, I, c. x ?

gneuries et grâces devaient tenir une *junte* pour l'affaire dont il s'agit, l'avait chargé de venir au dit Conseil pour dire et montrer la cause pour laquelle il avait permis le dit monastère ; que c'était en vertu d'un Bref que Sa Sainteté avait donné et concédé, qu'il l'apportait et il le lut et montra aux dits seigneurs qui étaient présents : lequel Bref étant lu, le dit seigneur proviseur après avoir dit ce qu'il voulait sur le susdit, sortit du dit Conseil.

Et lorsque le dit seigneur proviseur fut sorti du dit Conseil, le dit seigneur corrégidor dit aux dits seigneurs que le motif pour lequel il les a fait appeler et réunir est celui dont a parlé le dit seigneur proviseur, et sur lequel il les prie de conférer pour qu'ils donnent leur avis sur ce qu'il conviendra mieux de faire, afin qu'avec de tels avis on fasse et détermine ce qu'il y a de mieux pour la gloire de Dieu Notre-Seigneur et le bien public de la dite ville.

Cela étant ainsi dit par le dit seigneur corrégidor, les dits seigneurs s'entretinrent aussitôt et longuement du contenu du Bref et de la faculté que Sa Sainteté y donnait.

Après en avoir conféré ensemble, ils déclarèrent que, après avoir vu et entendu que le Bref n'a pas été gardé et observé selon qu'il a été accordé par Sa Sainteté, après avoir examiné toutes les causes qu'il convient d'examiner pour que ce qui a été accompli ait son effet ou non, tous ensemble décidèrent qu'on devait parler à Sa Seigneurie le seigneur Évêque, afin qu'après lui avoir exposé les motifs nombreux qu'il y a pour qu'il ne permette pas que le dit monastère ait son effet, il veuille bien y apporter

remède et éviter les procès et autres inconvénients qui pourraient en résulter, et si, après le lui avoir dit avec instances, Sa Seigneurie n'est pas de cet avis, tous réunis et chacun en particulier furent d'avis, vu ce qui a été dit, et les grands inconvénients qu'il y a et qui peuvent venir, à avoir dans cette ville le dit monastère, et considérant, outre les causes susdites, que le dit monastère étant et devant rester mendiant parce qu'il n'a pas et ne peut avoir de biens propres qui suffisent à sa subsistance, les monastères pauvres de la dite ville qui se recommandent tellement par leur sainteté, ferveur, autorité et bon exemple seront très gênés par la nécessité où ils se trouveront, vu que les aumônes qu'on fera au dit monastère seront au détriment des autres qui, malgré toutes ces aumônes, vivent dans une grande pauvreté.

Et aussi, et c'est la cause principale, la première de toutes, on aurait dû porter et présenter le dit Bref à Sa Majesté Catholique et Royale, le Roi notre seigneur et aux seigneurs de son très haut et royal Conseil, afin qu'après s'être informé de son contenu, et avoir entendu le rapport et le juste motif que cette ville donnerait sur ce qui est dit, Sa Majesté commandât de régler selon que de droit, comme roi et seigneur qui commande à tous d'observer la justice et l'observe, décidât et réglât ce qui serait pour le mieux, et comme cela n'a pas été fait préalablement à toutes autres choses, pour cette cause qui est la cause principale et toutes celles qui ont été dites et exposées, ils ont décidé que ce qui a été fait au dit monastère n'ait aucun effet, que l'affaire se poursuive devant Sa Sainteté et devant Sa Majesté

Catholique et Royale, le roi notre seigneur, et son Royal Conseil et toutes autres juridictions qui sembleront convenir.

Le 5 septembre 1562, les dits seigneurs déclarèrent que pour ce qui concerne le nouveau monastère que l'on veut ériger, on fasse les diligences nécessaires, et, s'il s'agit de le doter suffisamment pour tout ce qui convient, on ferait un arrangement pour le reste, et on s'entendrait avec Sa Seigneurie (Monseigneur don Alvaro) pour faire ce qui semblerait convenable au but qu'on se propose.

Le 12 septembre on délègue Alphonse de Robledo pour qu'il poursuive le procès à Madrid, et on le paiera un ducat par jour.

Le 22 septembre, on s'occupe de deux propositions que rapporte de Madrid Alphonse de Robledo.

Le 27 octobre, on décide de payer 4500 maravédis à Diégo de Villena, notaire d'Avila, que l'on avait envoyé à Madrid pour s'occuper du procès contre la fondation.

Le 6 novembre 1562... Aujourd'hui Alphonse de Robledo a présenté au dit Conseil deux (*sic*) lettres, une du seigneur corrégidor, une du seigneur Jean de Enao et une autre du seigneur Diégo de Villena, notaire public, sur le monastère de religieuses déchaussées qui s'est fondé dernièrement, et dans celles du seigneur Jean de Enao et Diego Villena il est dit qu'on veut un arrangement et qu'on dotera le monastère en présence du seigneur évêque. Et le seigneur corrégidor dit dans la sienne que l'on fasse savoir aux régidors, qui sont instruits de cette affaire et en ont discuté, que la ville examine ce qu'il y a de mieux à répondre. Après avoir vu et lu

les dites lettres, vu et entendu ce qu'elles renferment, on a voté comme suit :

Le seigneur Alphonse Yera dit que son vote et avis est que puisque la dite affaire est pendante devant le Conseil royal de Sa Majesté, où la dite affaire se décidera en toute justice et où on donnera à chacune des parties le droit qui lui convient, son vote et avis est qu'elle s'achève et définisse là, et que de la sorte la ville sera satisfaite d'avoir fait ce qu'elle doit et sa conscience sera déchargée par ce que les dits seigneurs décideront.

Le seigneur Pierre del Aguila et le seigneur Alcade Mayor expriment le même avis...

Le Conseil commandé de prévenir Diégo de Villena de poursuivre la dite cause avec diligence et soin pour que l'affaire soit rapidement expédiée.

Le 17 novembre, on s'occupe de l'audition de plusieurs témoins.

Le 22 novembre, on décide de payer 2250 maravédís au corrégidor qui les avait avancés à Diégo de Villena pour les services rendus à Madrid au sujet du procès.

Le 24 novembre, on décide de payer 4500 maravédís au commissaire qui s'était occupé du procès.

Le 1^{er} décembre, on décide de donner 6 réaux par jour à Jean Diaz, pour tout le temps qu'il s'occupera du procès avec le commissaire.

Le 12 décembre, on décide que, les pièces relatives au procès étant réunies, il faut payer le commissaire.

Le 12 janvier 1563, on charge Pedro del Aguila de vérifier les comptes de tout ce que Robledo a payé pour le procès.

Le 16 janvier, autre affaire de comptes relative au procès.

Le 25 février, divers comptes de Robledo relatifs au procès.

Le 19 juin, on décide de continuer le procès contre la fondation du monastère.

A partir de cette époque, il ne semble plus être question de la fondation elle-même dans les délibérations du Conseil.

Le 13 novembre, on charge Peralvarez de faire ce qu'il jugera nécessaire contre les religieuses au sujet de la bâtisse faite sur l'aqueduc de la ville.

Le 11 janvier 1564, on charge Alphonse de Robledo de traiter avec les religieuses pour savoir quand elles veulent abattre la bâtisse faite sur l'aqueduc.

Le 1^{er} février 1564. Alphonse de Robledo expose que les religieuses ne démoliront pas la construction et qu'elles ne peuvent la faire ailleurs parce qu'elles sont pauvres ; mais qu'elles s'engagent de laisser entrer celui que l'on désignera pour voir la construction et y faire des réparations chaque fois que cela sera nécessaire ; sinon, que, vu leur pauvreté, les dits seigneurs Président du tribunal et Régisseurs daignent les aider par quelque aumône de la ville pour faire la construction à un autre endroit, et le Président du tribunal et les Régisseurs décidèrent à l'unanimité que le dit Robledo retournerait traiter avec les dites religieuses pour les obliger, dans un court intervalle de temps qu'il désignerait lui-même, à abattre la construction et laisser libre l'aqueduc, sinon qu'il les prévienne que la justice suivra son cours.

Le 12 février 1564. Alphonse de Robledo ayant lu

la réponse des dites dames (Carmélites de Saint-Joseph), on charge don Antoine Vela et Alphonse Yéra, régidors, d'aller avec A. de Robledo traiter avec les dites religieuses pour qu'on démolisse la dite construction et laisse libre l'aqueduc, sinon on décidera un procès et la justice suivra son cours.

Le 11 mars 1564. Comme on présentait une demande de la part du monastère de Saint-Joseph pour que la ville daignât approuver un projet offert par les seigneurs don Antoine Vela et Alphonse Yera, régidors, et que la rente que la ville possédait sur les maisons où est le dit monastère et sur d'autres qu'il veut acheter et enfermer dans l'enclos, elle le prenne sur d'autres maisons de la ville, et qu'on désigne une personne pour cet arrangement. Les dits seigneurs Juge et Régisseurs, ayant ouï la dite demande, dirent que, pour ce qui concerne ce que la ville leur prend, elle est prête à payer ce qui sera fixé par deux personnes. Quant à la demande relative à un retard pour la démolition de l'édifice, ils répondirent qu'il fallait le démolir de suite et qu'on leur donne pour cela, pour faire le mur et l'enclos de la maison, tout le mois d'avril. Pour ce qui concerne le changement de rente, ils acceptent que si le monastère leur donne une rente égale sur deux autres maisons, on lui laissera celle que la ville possède sur le dit monastère et sur les autres maisons qu'il veut acheter, pourvu qu'on laisse l'aqueduc libre. Et l'on chargea le licencié Vincent Hernandez de traiter cela avec les dites religieuses.

Le 18 mars 1564. Le licencié Vincent Hernandez a rendu compte dans le dit conseil de la réponse

des religieuses de Saint-Joseph lorsqu'il est allé traiter avec elles de l'aqueduc comme on l'en avait chargé, à savoir, que, vu que le terme fixé pour démolir la construction est bref, elles supplient leurs Seigneuries de le prolonger, que pour le reste elles regardent comme une grande faveur celle qu'on leur accorde. Le seigneur don Antoine Véla présenta demande et requête pour que le dit seigneur corrégidor fit exécuter la sentence rendue relativement à cette construction, en protestant qu'il se plaindra à qui de droit. A cette requête se rangea le dit Alphonse de Robledo, et le seigneur corrégidor répondit qu'on lui apportât le procès et la sentence, et qu'il était prêt à la faire exécuter.

François Jimenez demanda d'être autorisé à ce que soit définitif le contrat de vente qu'il a fait d'une maison qui lui appartient, qui est à côté du monastère de Saint-Joseph, et qui est grevée d'une rente à la ville et qu'il a vendue à Julien d'Avila, ecclésiastique d'Avila, ou sinon que la dite ville la prenne pour le même prix, parce qu'il a besoin d'argent. Les dits seigneurs, Juge et Régisseurs, répondirent qu'ils savent que la dite maison est achetée pour être mise dans l'enclos du monastère de Saint-Joseph et que la ville a soixante jours pour répondre, que durant ce temps on lui répondra ce qu'il doit faire, qu'en attendant on lui défend de disposer de la dite maison.....

Les dits seigneurs revinrent à parler et à s'entretenir de la dite construction que doivent démolir les religieuses de Saint-Joseph. Après en avoir conféré avec les dits licencié Vincent Hernandez et Alph. Robledo, Procureur de la dite ville, qui étaient

présents, ils décidèrent que, vu que les dites religieuses sont pauvres, et que de chaque côté de la dite construction de l'aqueduc on leur prend du terrain qui est à elles, on doit le leur payer afin qu'avec ce qu'on leur donnera elles puissent commencer le mur de clôture qu'elles doivent faire, et on nomma pour l'expertise Christophe Martin et Fabien Perejil, charpentiers, de la ville d'Avila.

Le 21 mars, le 1^{er} avril, on revient sur la même question.

Enfin, le 22 avril, toutes les difficultés sont applanies, l'accord est fait. Les redevances que la ville tirait des maisons où est le monastère et de celles de François Ximenez sont transférées sur les maisons de François de Peralta.

D'après cet exposé sommaire on comprend aisément pourquoi la Sainte a dit au chapitre XXXVI, p. 257 de ce tome, que les six derniers mois de cette épreuve et les six premiers ont été les plus pénibles.

IX. — **Patente** DU P. ANGE DE SALAZAR
*autorisant la Sainte et trois de ses compagnes
à rester au monastère de Saint-Joseph
pendant un an*

Nous, Frère Ange de Salazar, Provincial de la Province de Castille, de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Par la présente nous autorisons les très chères et très religieuses dames, doña Thérèse de Ahumada, Marie Ordoñez, Anne Gomez et doña Marie de Cepeda (1), religieuses professes de notre monastère de l'Incarnation d'Avila, à habiter toutes les quatre dans la maison et monastère du seigneur saint Joseph de la susdite ville, comme elles l'ont fait jusqu'à présent pour instruire et diriger les nouvelles religieuses que l'on forme dans cette maison et pour tout ce qui, au point de vue spirituel et temporel, leur sera commandé et prescrit par l'Il^{me} et R^{me} seigneur Évêque d'Avila sous la

(1) Julien d'Avila, *Vida*, I. II, c. VIII, dit que le Père provincial autorisa la Sainte à emmener avec elle deux religieuses, Anne des Anges et Marie de Saint-Paul.

L'*Hist. Gén.*, I. I, c. 47, dit que la Sainte emmena avec elle à Saint-Joseph quatre religieuses de l'Incarnation : Anne de Saint-Jean, Anne des Anges, Marie-Isabelle et Isabelle de Saint-Paul, sa parente.

juridiction et obéissance de qui se fonde la susdite maison du seigneur saint Joseph et vivent les religieuses qui y sont. Et afin que les quatre religieuses susdites qui dépendent de notre juridiction puissent vivre plus tranquillement et avec plus de repos pour l'âme, nous les autorisons par la présente à pouvoir se confesser à n'importe quels confesseurs idoines, religieux ou séculiers, et avoir l'usage et administration de toutes aumônes ou secours qui leur seront donnés par leurs parents ou autres personnes quelconques, et les dépenser pour leurs usages et besoins, sans nuire au vœu de pauvreté qu'elles ont professé ni l'offenser. En même temps nous recommandons beaucoup à toutes leurs Charités que dans le susdit monastère et maison du seigneur saint Joseph elles agissent en tout selon la volonté et disposition de Sa Grandeur dont nous désirons en cela et en tout les bons services, et nous donnons la susdite autorisation pour tout ce dont il a été question pour l'espace d'un an, à partir de la date de notre permission, qui se fait en notre maison du Carmel d'Avila, le 22 du mois d'août de 1563. Et ainsi nous le signons de notre nom et le scellons du sceau de notre office (1).

(1) L'autographe de ce document se trouve chez les Carmélites de Saint-Joseph, à Avila.

X. — **Patente** (1) du Nonce ALEX. CRIBELLI,
autorisant la Sainte à quitter définitivement le couvent de l'Incarnation pour celui de Saint-Joseph (21 août 1564).

Vous nous avez fait exposer que, dans le but de mener une vie plus sainte et pour répondre à l'amour singulier que vous portez au monastère de Saint-Joseph, du même Ordre, récemment fondé et érigé à Avila, et dans lequel fleurit une observance du dit Ordre plus stricte qu'au monastère de l'Incarnation d'Avila, où vous demeurez présentement, vous voulez vous y transférer (2), y servir Dieu d'une manière plus stricte et régulière. Voulant donc favoriser ce louable désir, et considérant que votre demande est juste et honnête, condescendant à votre supplique, et en vertu de l'autorité apostolique qui nous a été accordée, et pourvu que vous ayez la permission et l'assentiment du Ministre Provincial du dit Ordre, Nous vous accordons, en vertu des présentes, l'autorisation et la faculté de

(1) L'original est à Saint-Joseph d'Avila.

(2) Cette expression ne semble pas exacte, puisqu'en réalité la Sainte habitait déjà Saint-Joseph depuis plus d'un an. Mais la Sainte, n'ayant obtenu du Père provincial l'autorisation de n'y rester qu'un an, comme le prouve la patente précédente, appartenait par conséquent au couvent de l'Incarnation.

passer du dit monastère de l'Incarnation au susdit monastère de Saint-Joseph du même Ordre, où est en vigueur l'observance régulière, et de pouvoir vous servir, user et jouir librement et licitement en tout et pour tout de tous et chacun des privilèges, indults, grâces dont les autres religieuses qui y ont été reçues dès le commencement se servent, usent et jouissent à un titre quelconque, et vous exemptons absolument pour l'avenir du premier monastère de l'Incarnation et de ses observances. Nonobstant les constitutions et ordinations apostoliques, ainsi que les statuts et usages du dit monastère et toutes choses contraires.

Donné à Madrid, diocèse de Tolède, l'année de l'Incarnation de Notre-Seigneur 1564, le 12 des calendes de septembre et l'année cinquième du dit Très Saint Père le Pape Pie IV.

ALEXANDRE CRIBELLI, évêque, nonce
apostolique. — ROBERT TOUTANI,
abrégiateur.

XI. — **Lettre** DU P. DOMINIQUE BAGNÈS,
approuvant le livre de la « Vie » (1)

J'ai lu, et avec beaucoup d'attention, ce livre où Thérèse de Jésus, religieuse carmélite et fondatrice des Carmélites déchaussées, fait un récit simple de tout ce que son âme éprouve, afin d'être instruite et guidée par ses confesseurs. Dans tout ce récit je n'ai trouvé aucune doctrine qui, selon moi, soit erronée. Au contraire, il y a beaucoup de choses très édifiantes et très utiles pour les personnes d'oraison. Vu sa grande expérience, sa prudence et l'humilité qui l'a poussée à recourir toujours aux lumières et à la science de ses confesseurs, cette religieuse traite ces questions d'oraison avec plus de perfection que ne le font parfois, faute d'expérience, les théologiens les plus instruits.

Un point cependant pourrait commander la réserve, et à bon droit, tant qu'il n'aura pas été examiné très attentivement. C'est celui des révélations et des visions dont elle parle; il faut, en effet, s'en défier toujours beaucoup, surtout quand on les trouve chez les femmes, qui sont plus portées que d'autres à croire que ces visions viennent de Dieu et constituent la sainteté. Or la sainteté ne consiste point en cela. On doit, au contraire, y voir un très

(1) Cette lettre se trouve à la fin de l'autographe même de la *Vie* de la Sainte.

grand danger quand on veut tendre à la perfection. Satan, en effet, a coutume de se transformer en ange de lumière et de tromper les âmes curieuses et peu humbles, comme on l'a vu de nos jours. Ce n'est pas cependant un motif d'établir comme règle générale que toutes les révélations et visions viennent du démon, car saint Paul n'aurait pas dit que Satan se transforme en ange de lumière, si l'ange de lumière ne nous illuminait quelquefois. Des saints et des saintes ont eu des révélations non seulement dans les temps anciens, mais aussi dans les temps modernes, comme saint Dominique, saint François, saint Vincent Ferrier, sainte Catherine de Sienne, sainte Gertrude et beaucoup d'autres qu'on pourrait citer. Et comme l'Église de Dieu est toujours sainte et le sera jusqu'à la fin, non seulement parce qu'elle professe la sainteté, mais encore parce qu'elle renferme des justes et des âmes d'une sainteté parfaite, il n'est pas raisonnable de condamner *a priori* et de mépriser les visions et les révélations, puisqu'elles ont coutume d'être accompagnées d'une haute vertu et d'une sainte vie. Il convient plutôt de mettre en pratique ce que dit l'Apôtre au chapitre v de la 1^{re} Épître aux Thessaloniens : *N'éteignez pas l'esprit; ne méprisez pas les prophéties; examinez toutes choses; retenez ce qui est bon; abstenez-vous de toute apparence de mal.* Quiconque lira les explications de ce texte par saint Thomas comprendra avec quel soin il faut examiner ceux qui, dans l'Église de Dieu, manifestent quelque don particulier pouvant être utile ou nuisible au prochain. Il verra, en outre, avec quelle attention doivent procéder les examinateurs pour ne pas éteindre la ferveur de l'esprit de

Dieu chez les bons, ni décourager les autres qui s'exercent à mener une vie chrétienne parfaite.

A en juger par sa relation, cette femme, viendrait-elle à se tromper en quelque point, n'a pas du moins la volonté de tromper. Elle expose avec tant de simplicité le bien et le mal, elle a un tel désir de dire le vrai, qu'on ne peut révoquer en doute sa bonne intention. Plus il y a lieu d'examiner les personnes de cette sorte, puisque même de nos jours on a vu des mystificateurs se parer des dehors de la vertu, plus aussi il convient de prendre la défense de ceux qui, non seulement ont les apparences, mais semblent avoir la réalité de la vertu. Car on ne s'imagine pas combien se réjouissent les faibles et les mondains, quand ils voient que ceux qui semblaient vertueux sont déconsidérés. Dieu s'est plaint anciennement par le prophète Ezéchiel, chap. XIII, de ces faux prophètes qui persécutaient les justes et flattaient les pécheurs; il leur a dit : *Vous avez affligé le cœur du juste par vos mensonges, quand je ne l'avais pas attristé moi-même, et vous avez fortifié les mains de l'impie.* Ces paroles peuvent d'une certaine manière s'appliquer à ceux qui effraient les âmes entrées dans la voie de l'oraison et de la perfection, et leur disent que ce sont là des chemins dangereux, des singularités, que beaucoup, en les suivant, sont tombés dans des erreurs; que le plus sûr est un chemin uni, le chemin de tout le monde, la grande route. Un tel langage attriste évidemment ceux qui veulent suivre les conseils et la perfection par la pratique d'une oraison aussi continuelle que possible, ainsi que par beaucoup de jeûnes, de veilles et de disciplines. D'un autre côté, les lâches et les

vicieux en sont encouragés et perdent la crainte de Dieu, parce qu'ils regardent comme plus sûre la voie qu'ils suivent. Leur erreur consiste à appeler chemin uni et sûr celui où ils sont, bien qu'ils ne connaissent pas et qu'ils oublient les précipices et les dangers au milieu desquels nous marchons tous en ce monde. Or, il ne peut y avoir de sécurité qu'à la condition de connaître nos ennemis de chaque jour, et de demander humblement la miséricorde de Dieu; ne pas les connaître, c'est vouloir être leur esclave. De plus, il y a des âmes que Dieu presse tellement d'entrer dans le chemin de la perfection que, si elles perdent leur ferveur, elles ne peuvent plus se maintenir dans le juste milieu, et tombent aussitôt dans un autre extrême, celui du péché. Ces âmes ont un besoin pressant de veiller et de prier constamment. Enfin, il n'est personne à qui la tiédeur n'ait fait de mal: Que chacun mette la main sur sa conscience, et il verra que je dis vrai. Pour moi, j'ai la persuasion intime que si Dieu supporte quelque temps les tièdes, c'est en considération des prières des âmes ferventes qui crient sans cesse *et ne nos inducas in tentationem*.

Si je parle de la sorte, ce n'est pas pour que nous canonisions de suite ceux qui nous semblent marcher dans la voie de la contemplation, car un autre extrême où tombe le monde et une manière déguisée de persécuter la vertu, c'est d'appeler immédiatement des saints ceux qui en ont les apparences. On leur fournit par là des motifs de vaine gloire; la vertu elle-même n'en reçoit pas beaucoup d'honneur; elle est, au contraire, mise en danger; et lorsque ceux qu'on a tant loués viennent à tom-

ber, l'honneur de la vertu en souffre beaucoup plus que si on ne leur avait jamais accordé tant d'estime. Voilà pourquoi je regarde comme une tentation du démon ces éloges de la sainteté de ceux qui sont encore en ce monde. Que nous ayons bonne opinion des serviteurs de Dieu, c'est très juste, mais regardons-les toujours comme des personnes qui, toutes bonnes qu'elles soient, sont encore exposées au danger; leur vertu d'ailleurs ne nous est pas tellement évidente, que nous puissions en répondre même dans le moment présent.

Ces considérations étant pour moi l'expression de la vérité, j'ai toujours procédé avec prudence dans l'examen de la relation que cette religieuse fait de son oraison et de sa vie; personne n'a été plus incrédule que moi pour tout ce qui concerne ses visions et ses révélations, mais non pour ce qui regarde sa vertu et ses bons désirs. Je connais en effet par une longue expérience sa véracité, son obéissance, sa pénitence, sa charité envers ceux qui la persécutent et d'autres vertus que découvrira quiconque aura des relations avec elle. Voilà ce que l'on peut estimer comme signe plus certain de l'amour de Dieu que les visions et les révélations. Je ne méprise pas cependant ses révélations, ses visions et ses ravissements; je suis plutôt porté à croire qu'ils pourraient comme chez d'autres saints venir de Dieu. Cependant même alors il est toujours plus sûr de se tenir dans la défiance et la prudence; car si l'on vit dans la sécurité, le démon a beau jeu pour tirer ses coups; et alors ce qui peut-être était de Dieu se transforme pour devenir l'œuvre du démon.

A mon avis, ce livre n'est pas à mettre entre les mains de tout le monde, mais seulement d'hommes de savoir, d'expérience et de prudence chrétienne. Il répond parfaitement au but que s'est proposé cette religieuse en l'écrivant : elle fait connaître l'état de son âme à ceux qui doivent la diriger et la préserver de toute illusion. Il y a une chose dont je suis bien certain, autant qu'on peut l'être humainement parlant, c'est qu'elle ne veut pas tromper ; voilà pourquoi sa sincérité mérite que tous favorisent ses bons desseins et ses bonnes œuvres. Depuis treize ans, en effet, elle a fondé, je crois, jusqu'à une douzaine de monastères de religieuses Carmélites déchaussées qui sont des plus austères et des plus ferventes qu'il y ait. Tel est le témoignage que peuvent en donner ceux qui les ont visités, comme le Père provincial dominicain, maître en sacrée théologie, Pierre Fernandez et le Maître Ferdinand de Castille, ainsi que beaucoup d'autres.

Tel est, pour le moment, ce que j'ai cru bon de dire sur ce livre, tout en soumettant mon jugement à celui de la Sainte Mère l'Église et de ses ministres.

Fait au Collège de Saint-Grégoire à Valladolid, le 7 juillet 1875.

FR. DOMINIQUE BAGNÈS.

XII. — 1^{re} Lettre de saint Jean d'Avila
à sainte Thérèse (2 AVRIL 1568)

— *Año Teresiano*, t. IV.

La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous ! Je vous souhaite la bienvenue dans cette région où vous êtes (1). Notre-Seigneur, j'en ai la confiance, retirera plus de gloire de votre pérégrination que de votre retraite dans la cellule ; car, Madame, la nécessité où se trouvent les âmes, est très grande, et ceux qui ont un peu de connaissance de leur valeur, s'arrachent aux embrassements continuels du Seigneur pour lui en gagner, afin qu'il puisse s'y reposer, lui qui a tant travaillé pour elles. Plaise à sa miséricorde que vous vous occupiez à recueillir son sang très précieux qu'il a répandu pour leur salut, afin que ce sang ne soit pas perdu pour elles, mais qu'il les arrose et leur fasse produire des fruits que le Seigneur prendra lui-même avec goût et saveur !

Je désire que vous soyez tranquille au sujet de l'examen de cette affaire (2). Dès lors que des personnes d'un tel mérite l'ont vue, vous avez fait ce à quoi vous sembliez obligée. Et je crois certainement que je ne pourrai rien y voir que ces pères n'aient déjà vu.

(1) La Sainte s'était rendue à Tolède pour s'entendre avec doña Louise de la Cerda sur la fondation de Malagon qui avait lieu quelques jours plus tard.

(2) Il s'agit du livre de sa *Vie*, qu'elle voulait soumettre à son examen.

Quant à l'affaire de l'hôpital de cette dame, je fais tout ce que je puis; mais je vais encore prier une personne très importante de se rendre sur les lieux, de bien s'informer de tout et de me prévenir de ce qu'il faut faire, afin qu'avec l'aide de Dieu l'œuvre soit menée à bonne fin. Parlez-en vous-même à Notre-Seigneur, et je crois qu'il vous écoutera.

Que l'Esprit-Saint soit votre unique amour. C'est votre obligation si vous voulez être fidèle à votre titre d'épouse. Je ne vous demande pas de prier pour moi, puisque le Seigneur lui-même vous l'inspire.

De Montilla, le 2 avril.

Votre Serviteur, JEAN D'AVILA.

XIII. — 2^e Lettre de saint Jean d'Avila à sainte Thérèse

approuvant le livre de sa « Vie »

(12 SEPT. 1568) (1)

La grâce et la paix de Jésus-Christ Notre-Seigneur soient avec vous toujours!

Lorsque j'ai consenti à lire le livre que vous m'a-

(1) Cfr. *Dialogos de S^a Teresa, Dial. 7.* — Gracian. — Cfr. également son *Dilucidario del verdadero espíritu, c. 4.* — Bibl. Nat. de Madrid, Ms. 12763.

vez envoyé, j'ai agi moins par la pensée que j'étais capable d'en juger le contenu que par celle que je pourrais avec l'aide de Notre-Seigneur profiter de la doctrine qu'il renferme. Grâce à Dieu, si je ne l'ai pas lu avec le repos qu'il fallait, j'y ai trouvé de la consolation, et je pourrais en profiter, si ma faiblesse n'y mettait obstacle. Et certes, je pourrais m'arrêter à cette consolation, sans m'occuper de rien plus ; mais il me semble que le respect que je dois à cette affaire, comme à la personne qui me la recommande, m'autorise à ne pas omettre de dire quelque chose de ma manière de voir, au moins en général.

Le livre n'est pas à mettre entre les mains de beaucoup de monde. Il renferme certaines expressions qu'il faut limer, et d'autres qu'il faut expliquer. Il y a des choses qui peuvent être utiles à votre âme et qui ne le seraient pas à qui les suivrait ; car ces faveurs particulières par lesquelles Dieu dirige ceux-ci ne sont pas pour ceux-là. Ces points, ou la plupart d'entre eux, je les ai déjà notés ; ils sont là pour que je les mette en ordre, dès que j'en aurai le temps ; je ne manquerai pas d'occasion de vous les envoyer. Si vous pouviez voir mes infirmités et les occupations urgentes où je me trouve, je crois qu'au lieu de m'accuser de négligence, vous seriez touchée de compassion.

La doctrine sur l'oraison est bonne dans sa plus grande partie ; vous pouvez très bien vous y fier et la suivre ; quant aux ravissements, j'y trouve les signes qu'ils sont vrais.

Le mode dont Dieu instruit l'âme, sans l'aide de l'imagination ni de paroles intérieures ou extérieu-

res, est très sûr : il n'offre aucun danger, et saint Augustin le loue.

Les paroles intérieures ont trompé beaucoup de personnes de nos temps, mais les paroles extérieures sont les moins sûres. Qu'elles ne viennent pas de notre esprit propre, c'est chose difficile à discerner ; mais qu'elles viennent de l'esprit bon ou mauvais, c'est chose plus difficile encore à reconnaître. On donne beaucoup de règles pour discerner si elles viennent de Dieu ; l'une d'elles, c'est que ces paroles soient dites dans un temps de nécessité ou de quelque grande utilité, par exemple pour fortifier l'homme tenté ou découragé, ou pour prémunir contre quelque danger. Car si l'homme bon ne parle pas sans y bien réfléchir, à plus forte raison Dieu. De plus, les paroles prononcées doivent être conformes à la sainte Écriture et à la doctrine de l'Église. Cela bien considéré, il me semble que les paroles de ce livre viennent de Dieu.

Les visions imaginaires ou corporelles sont les moins sûres ; en aucune manière il ne faut les désirer ; si cependant elles viennent, il faut les fuir le plus possible ; toutefois on ne doit pas les chasser en faisant des niques, à moins d'avoir la certitude que c'est l'esprit mauvais qui les produit. Et certainement j'ai frémi d'horreur en considérant celles qu'on fit dans ce cas, et j'en ai eu beaucoup de peine (1). L'homme doit supplier Notre-Seigneur de ne pas le conduire par la voie des visions, mais de nous réserver pour le ciel la vue délicieuse de lui-même et de ses saints, et de nous conduire ici-bas

(1) Voir ce que dit la Sainte au chap. XXIX de sa *Vie*.

par la voie ordinaire, comme les simples fidèles. Nous devons, en outre, employer d'autres moyens bons pour fuir ces sortes de choses.

Si, malgré cela, les visions persévèrent, et si l'âme en tire profit; si les visions, bien loin de nous donner de la vanité, produisent en nous une humilité plus profonde; si ce qui est dit est conforme à l'enseignement de l'Église; si cela dure longtemps et qu'on éprouve une satisfaction intérieure qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer, il n'y a pas de motif pour s'en éloigner, bien que personne ne doive se fier à son propre jugement sur ce point et qu'il faille s'en ouvrir immédiatement à quelqu'un qui puisse nous éclairer. Ce moyen, d'ailleurs, doit généralement être mis en pratique dans toutes ces choses; il faut en outre avoir confiance en Dieu. Il ne laisse pas s'égarer l'âme qui se soumet humblement aux lumières d'autrui et désire sincèrement lui plaire.

On ne doit point s'effrayer de ces choses ni les condamner immédiatement, parce que l'âme qui en est l'objet n'est pas parfaite. Ce n'est pas nouveau, en effet, que Dieu, dans sa bonté, transforme des méchants pour en faire des justes, et tire de péchés graves de grands biens, en faisant goûter ses plus suaves douceurs à l'âme, comme je l'ai constaté moi-même. Qui peut mettre des bornes à la bonté du Seigneur? Notons que ces choses ne se donnent pas au mérite, ni à ceux qui sont plus forts; elles se donnent à quelques-uns, parce qu'ils sont plus faibles; elles ne rendent pas une âme plus sainte et ne sont pas toujours accordées aux plus saintes.

Ils n'ont pas raison, ceux qui décrient ces choses,

parce qu'elles sont très hautes, et qu'il ne semble pas croyable qu'une Majesté infinie s'abaisse à des communications si amoureuses avec sa créature. Il est écrit que Dieu est amour. S'il est amour, il est amour infini et bonté infinie; aussi, nous ne devons pas nous étonner qu'un tel amour et une telle bonté produisent de tels excès d'amour que ceux qui n'en ont pas connaissance en sont troublés. Sans doute, beaucoup en sont instruits par la foi, mais celui qui n'a pas l'expérience particulière des communications amoureuses et plus qu'amoureuses de Dieu avec celui qu'il aime, ne pourra comprendre jusqu'à quel point elles arrivent. Aussi, en ai-je vu beaucoup se scandaliser au récit des merveilles que l'amour de Dieu opère dans ses créatures. Comme ils en sont très éloignés, ils ne s'imaginent pas que Dieu fasse pour les autres ce qu'il ne fait pas pour eux-mêmes. Il serait juste, puisqu'il s'agit d'une œuvre d'amour, et d'amour qui excite l'admiration, que l'on considérât qu'elle vient de Dieu qui est admirable dans ses œuvres et surtout dans ses œuvres de miséricorde; or, de là même on tire l'occasion de critiquer, quand il faudrait grandir dans la foi, dès lors que par les autres circonstances on a la preuve que la chose est bonne.

D'après ce qui résulte du livre, il me semble que vous avez résisté à ces choses plus qu'il ne le fallait. Ces choses, à mon avis, ont profité à votre âme, mais surtout elles vous ont fait connaître votre propre misère et vos fautes. Elles vous ont portée à vous en corriger. Elles ont duré longtemps et ont toujours produit votre avancement spirituel. Elles vous portent à l'amour de Dieu, au mépris de vous-

même et à la pénitence. Je ne vois pas de motif de les condamner. Je suis porté plutôt à les considérer comme bonnes, à la condition de ne pas vous y fier d'une façon complète, surtout s'il s'agit d'une chose inusitée, ou si l'on vous recommande de faire une chose en particulier qui sort de l'ordinaire. Dans tous ces cas et les semblables vous devez suspendre votre adhésion et demander immédiatement conseil.

De même, remarquez avec soin que, bien que ces choses soient de Dieu, il s'y mêle souvent d'autres choses de l'ennemi. De même quand on sait qu'elles viennent de Dieu, on ne doit pas s'y arrêter longtemps. La sainteté, en effet, ne consiste que dans un amour humble de Dieu et du prochain ; or ces autres choses, toutes bonnes qu'elles soient, méritent moins d'estime, car nous devons nous appliquer à une humilité vraie et à l'amour de Dieu.

Il convient, en outre, de ne pas adorer ces sortes de visions, mais Jésus-Christ tel qu'il est au ciel et au très saint Sacrement de l'autel ; s'il s'agit de la vision d'un saint, il faut élever son cœur au saint du ciel, et non à ce qui est représenté dans l'imagination ; il suffit que cette image nous serve à nous élever vers l'objet qu'elle représente.

J'ajoute que les choses dont parle ce livre arrivent, même de nos jours, à d'autres personnes avec beaucoup de preuves qu'elles sont de Dieu. Son bras n'est pas raccourci, et ce qu'il faisait autrefois, il le fait maintenant dans des vases fragiles, pour en retirer un accroissement de gloire.

Veillez continuer la voie où vous êtes, mais que ce soit toujours en vous méfiant des voleurs et en consultant pour marcher droit. Remerciez Notre-

Seigneur, qui vous a donné son amour, la connaissance de vous-même et le zèle de la pénitence et de la croix. Quant à ces autres choses, n'en faites pas grand cas; mais ne les méprisez pas non plus, car il y a des signes qu'un très grand nombre viennent de Notre-Seigneur; au sujet des autres qui ne viennent pas de lui, demandez conseil et elles ne vous causeront aucun dommage.

Je ne puis croire que j'aie écrit ceci de mes propres forces, puisque je n'en ai plus: je le dois, je crois, à vos prières. Je vous conjure, pour l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de vous charger de le prier pour moi. Il le sait, ma prière provient d'un grand besoin. Cela suffit, je pense, pour que vous fassiez ce que je vous demande. Veuillez me permettre de clore cette lettre, car je suis obligé d'en écrire une autre. Que Jésus soit glorifié de tous et en tous!

De Montilla, 12 septembre 1568.

Votre serviteur dans le Christ, JEAN D'AVILA.

PETITE TABLE ANALYTIQUE

- Saint Abandon.* 202.
Amitié des Saints. 210.
Assurance du salut. 204.
Blessure d'amour. 90, 119; la transverbération, 94.
Charité pour les sœurs. 47.
Ciel, désir du ciel. 157; de sa gloire, 273, 291.
Confesseur. Ses conseils, 32, 161, 173; obéissance qui lui est due, 87, 175, 181, 196.
Consolations. 105-114, 238, 247.
Courage pour pratiquer la vertu. 50, 134-139, 154, 178.
Crainte d'offenser Dieu. 28, 156, 198; — de la mort, 290.
Démon. Pouvoir de la Sainte contre lui, 25, 28 — tentations du démon, 109, 124, 240. — Visions, 170, 304, 308.
Détachement des parents. 142; de l'honneur, 143, 198; des biens, 198.
Directeur. Nécessité de ne lui rien cacher, 31, 348; ses qualités, 207.
Eau bénite. Son pouvoir contre le démon, 126.
Enfer. Vision, 150...
Épreuves. 20, 74, 112, 249.
Humilité. 107, 134, 180, 196, 246, 330; par rapport aux rubriques et au chant, 145, 146.
Livre vivant. 34.
Monde; il faut le mépriser. 138, 198, 283.
Obéissance aux Supérieurs. 184, 196, 236.
Oraison constante. 87; chemin royal, 229; efficacité de celle de la Sainte, 128, 315.

Paroles de Dieu. 2, 23, 30, 114, 162, 186, 196, 204, 212, 228, 250, 288, 299, 333...; prophétiques, 31, 209, 213.

Pauvreté, 219; de la Réforme du Carmel, 187.

Présence de Dieu en soi. 40, 68.

Réforme du Carmel : projet, 158; approbation, 234; persécution contre elle, 162, 174.

Visions : du Christ, 38; de ses mains, 58, 70, 315; de son visage, 59, 258; de la sainte Humanité, 60, 65, 79, 300; de Sa Majesté, 278, 335; dans la sainte Hostie, 82.

— de Notre-Dame, 187, 296, 379.

— de saint Joseph, 185.

— de saint Pierre et de saint Paul, 85.

— de sainte Claire, 186.

— de saint Pierre d'Alcantara, 55, 254.

— de ses parents, 286.

Visions imaginaires et intellectuelles. 68, 85.

Zèle. 120, 129, 155, 179, 190, 202, 205.

Errata DU TOME I

p. 13, au lieu de : *le langage de la Sainte*, lire : *son langage*.

p. 14, au lieu de : *d'admirer son langage*, lire : *de l'admirer*.

p. 198, au lieu de : *Osuno*, lire : *Osuna*.

p. 384 et 390, au lieu de : *Baltasar*, lire : *Balthasar*.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XXV

Elle expose de quel mode et de quelle manière le Seigneur fait entendre ces paroles, sans qu'elles frappent les oreilles. Elle montre quelques illusions qui peuvent s'y rencontrer et le moyen de les reconnaître. Ce chapitre est très important pour celui qui est arrivé à ce degré d'oraison, parce que ce sujet y est bien exposé et renferme une doctrine excellente. 5

CHAPITRE XXVI

Elle poursuit le même sujet. Elle raconte et expose ce qui lui est arrivé, ce qui lui a fait bannir la crainte et affirmer que le Bon Esprit lui-même lui parlait. 28

CHAPITRE XXVII

Elle expose un autre moyen dont le Seigneur se sert pour instruire l'âme et lui faire comprendre d'une manière admirable sa propre volonté, sans même lui adresser une parole. Elle expose aussi une grande faveur dont elle a été favorisée et une vision qui n'était point imaginaire. Ce chapitre est très important. 36

CHAPITRE XXVIII

Elle parle des grandes grâces dont le Seigneur l'a comblée, et de la manière dont il lui apparut la première fois.

Elle explique ce qu'il faut entendre par vision imaginaire, et montre quels sont les effets et les signes de cette faveur quand elle vient de Dieu. Ce chapitre est très utile et très important. 58

CHAPITRE XXIX

Elle continue le même récit. Elle raconte quelques faveurs insignes dont le Seigneur l'a comblée ainsi que les paroles que Sa Majesté lui adressait pour la rassurer et lui permettre de répondre à ses contradicteurs. . . 79

CHAPITRE XXX

Elle reprend le récit de sa vie, et montre comment le Seigneur remédia en grande partie à ses peines, en amenant dans la ville où elle était le P. Pierre d'Alcantara, saint religieux de l'Ordre de saint François. Elle explique les grandes tentations et les peines intérieures qu'elle endura à plusieurs reprises. 99

CHAPITRE XXXI

Elle parle de quelques tentations extérieures, apparitions et tourments qui lui venaient du démon. Elle explique en même temps certaines choses très utiles pour les âmes qui suivent le chemin de la perfection. . . 124

CHAPITRE XXXII

Elle expose comment le Seigneur voulut la transporter en esprit dans un endroit de l'enfer qu'elle avait mérité par ses péchés. Elle raconte sommairement ce qui lui fut représenté alors. Elle commence à rapporter les différentes voies par lesquelles se fonda le monastère de Saint-Joseph, où elle se trouve actuellement. . . 150

CHAPITRE XXXIII

Elle continue le récit de la fondation du monastère du glorieux saint Joseph. Elle dit comment on lui commanda de ne plus s'en occuper, et pendant combien de temps elle l'abandonna. Elle raconte aussi quelques épreuves qu'elle endura alors et les consolations dont le Seigneur la favorisa. 173

CHAPITRE XXXIV

Elle montre comment il était convenable qu'elle s'absentât de cette localité à cette époque; elle en indique le motif et expose pourquoi son supérieur lui commanda d'aller consoler une dame de haut rang qui était très affligée. Elle commence à faire le récit de ce qui lui arriva alors, et de la grande grâce dont le Seigneur la favorisa en se servant d'elle pour porter à une grande perfection un personnage de naissance illustre en qui elle devait trouver ensuite un soutien et un appui. Ce chapitre est très important. 194

CHAPITRE XXXV

Elle continue le récit de la fondation de ce couvent de notre glorieux Père saint Joseph. Elle raconte les moyens dont le Seigneur se servit pour lui commander d'y garder la sainte pauvreté, et expose le motif qui lui fit prendre congé de la dame chez qui elle était, ainsi que plusieurs autres événements. 217

CHAPITRE XXXVI

Elle continue le même sujet. Elle raconte comment se termina l'affaire et comment se fit la fondation de ce monastère du glorieux saint Joseph; elle parle des violentes contradictions et persécutions qui s'élevèrent

après la prise d'habit des religieuses, ainsi que des grandes épreuves et tentations dont elle souffrit elle-même; elle montre de quelle manière le Seigneur la fit sortir victorieuse de tous les obstacles, à la gloire et à la louange de son nom. 233

CHAPITRE XXXVII

Elle traite des effets produits en elle par certaines faveurs divines et ajoute une doctrine solide. Elle expose comment il faut rechercher et estimer beaucoup l'acquisition de quelque degré de gloire de plus, et ne reculer devant aucune souffrance quand il s'agit d'acquérir des biens qui sont éternels. 272

CHAPITRE XXXVIII

Elle parle de plusieurs grandes grâces que le Seigneur lui a accordées en lui découvrant quelques secrets du ciel et en la favorisant d'autres visions et révélations très élevées. Elle raconte les effets et les fruits précieux qui en résultaient pour son âme. 286

CHAPITRE XXXIX

Elle continue le même sujet, et montre les grandes grâces que le Seigneur lui a faites. Elle raconte comment Sa Majesté lui promet de bénir les personnes pour lesquelles elle prierait. Elle expose plusieurs circonstances merveilleuses où cette faveur lui a été accordée . 315

CHAPITRE XL

Elle continue le récit des hautes faveurs que le Seigneur lui a faites. On peut tirer de quelques-unes une doctrine très solide; d'ailleurs, comme elle l'a dit, son but principal, après celui de l'obéissance, a été de raconter

celles qui peuvent être utiles aux âmes. Avec ce chapitre, s'achève le récit de sa *Vie* qu'elle a écrit. Que ce soit pour la gloire de Dieu ! Ainsi soit-il 341

APPENDICES

I. La famille de sainte Thérèse.	367
II. Dispositions testamentaires de la Sainte.	374
III. Lettre de saint Pierre d'Alcantara à la Sainte.	377
IV. Lettre du même à l'Évêque d'Avila	380
V. Bref d'érection du Couvent de Saint-Joseph	382
VI. Rescrit de la Sacrée Pénitencerie.	385
VII. Bref du Pape	386
VIII. Documents sur les difficultés de la Sainte avec la ville d'Avila	387
IX. Patente du P. Ange de Salazar autorisant la Sainte à rester un an à Saint-Joseph	399
X. Patente du Nonce autorisant la Sainte à rester définitivement à Saint-Joseph	401
XI. Lettre du P. Dominique Bagnès	403
XII. I ^{re} Lettre de saint Jean d'Avila à la Sainte.	409
XIII. II ^e Lettre du même à la Sainte.	410



LA VIE SPIRITUELLE

Mensuelle, par fascicules de 96 à 144 pages
École Théologique de SAINT-MAXIMIN (Var)

Directeur : R. P. M.-Vincent BERNADOT, O. P.

SON BUT : Éclairer les âmes chrétiennes sur les richesses de la vie intérieure. Enseigner tout ce qui peut être utile aux prêtres et aux fidèles pour se rapprocher de Dieu. Exciter une piété forte, éclairée, fondée en doctrine.

Aux prêtres elle enseigne l'art de la direction des âmes. —
Aux religieux elle révèle tous les trésors de leur saint état. —
Aux fidèles elle expose tout ce qui se rapporte à la vie intérieure.

ÉDITION ORDINAIRE (20 fr. par an ; Étranger, 30 fr.)

Chaque numéro contient des articles sur :

Les Principes et la Pratique : Études sur la perfection et ses degrés, sur telle vertu particulière, les fêtes liturgiques, la grâce, la prière, les sacrements, etc.

Les Maîtres et les Modèles : Les saints considérés soit comme docteurs, soit comme modèles de la vie spirituelle ; études variées sur leur vie et sur leurs œuvres.

Textes Anciens : Extraits des grands auteurs spirituels de l'antiquité oubliés ou d'accès difficile, toujours en vue de la vie spirituelle.

Les Idées et les Œuvres : Monographies des œuvres chrétiennes d'importance générale ; chroniques des principales manifestations de la vie spirituelle.

Bulletins Bibliographiques : Comptes-rendus très soignés des ouvrages anciens et nouveaux à conseiller aux fidèles pour les lectures spirituelles.

ÉDITION AVEC SUPPLÉMENT (30 fr. par an ; Étranger, 40 fr.)

Tous les deux mois, aux cent pages de l'édition ordinaire est ajouté un Supplément pour ceux qui s'intéressent aux questions d'érudition (études historico-doctrinales sur les œuvres des saints, les sources de la mystique, etc.).

COLLABORATION. — La revue est dirigée par des Pères Dominicains, mais elle n'est pas l'organe exclusif d'une école particulière : elle s'inspire constamment de la doctrine traditionnelle. Elle compte, parmi ses collaborateurs, des évêques, des prêtres séculiers, des religieux Bénédictins, Carmes, Franciscaïns, Capucins, Eudistes, Sulpiciens, Oratoriens, etc.

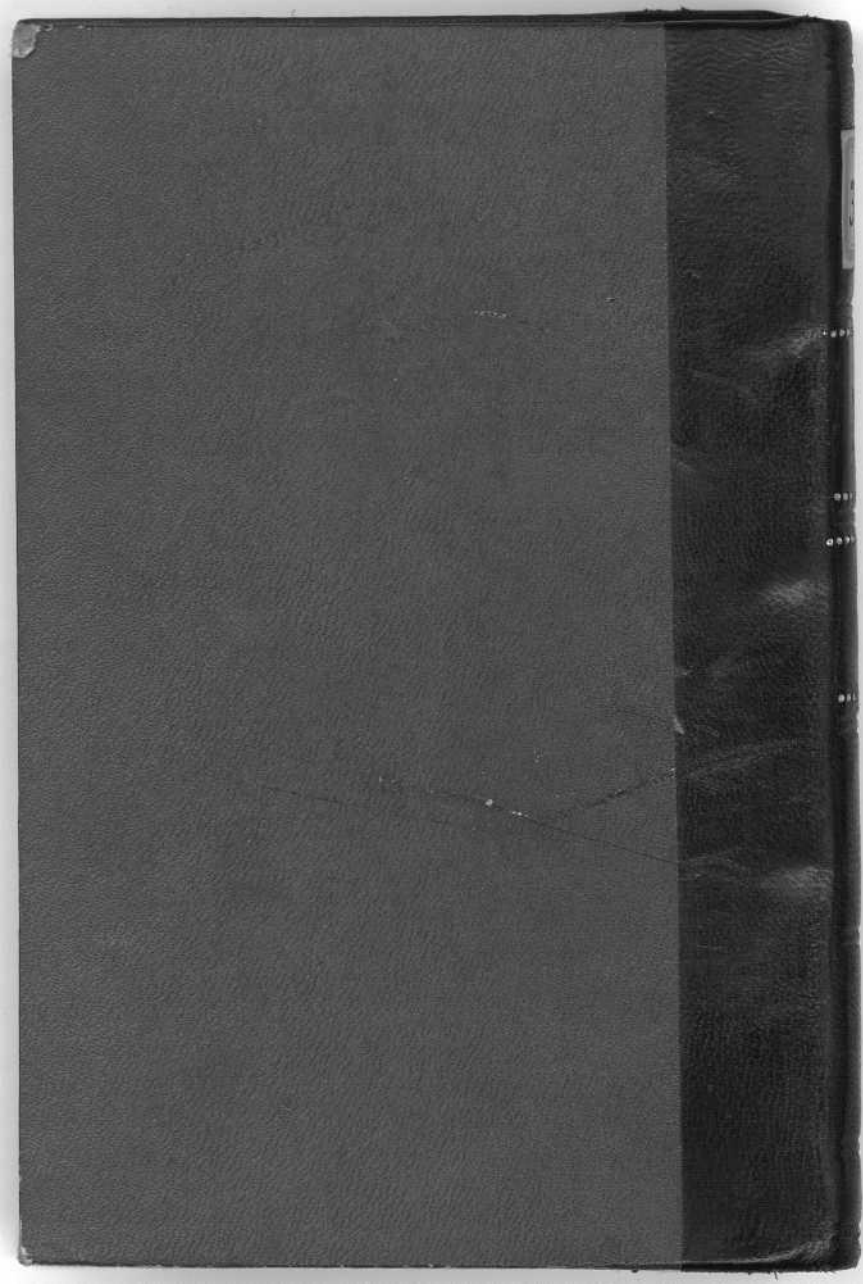
MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

SECCIÓN II

Obras de Santa Teresa de Jesús.

Número.....	2231	Precio de la obra.....	Ptas.
Estante.....	962	Precio de adquisición. »	»
Tabla.....		Valoración actual.....	»



3231.

VIE DE
SAINTÉ
THERÈSE

2